



HAL
open science

Les sciences sociales au service du débat démocratique au Sud : enjeux, supports, retombées. Résultats d'expériences dans le champ de l'économie et de la statistique

Javier Herrera, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud

► To cite this version:

Javier Herrera, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud. Les sciences sociales au service du débat démocratique au Sud : enjeux, supports, retombées. Résultats d'expériences dans le champ de l'économie et de la statistique. 2017. hal-01521984

HAL Id: hal-01521984

<https://hal.science/hal-01521984>

Preprint submitted on 12 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DOCUMENT DE TRAVAIL

DT/2013-02

Les sciences sociales au service du débat démocratique au Sud : enjeux, supports, retombées. Résultats d'expériences dans le champ de l'économie et de la statistique

Javier HERRERA

Mireille RAZAFINDRAKOTO

François ROUBAUD

UMR DIAL 225

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 75775 • Paris Cedex 16 • Tél. (33) 01 44 05 45 42 • Fax (33) 01 44 05 45 45
• 4, rue d'Enghien • 75010 Paris • Tél. (33) 01 53 24 14 50 • Fax (33) 01 53 24 14 51

E-mail : dial@dial.prd.fr • Site : www.dial.prd.fr

**LES SCIENCES SOCIALES AU SERVICE DU DEBAT DEMOCRATIQUE AU SUD :
ENJEUX, SUPPORTS, RETOMBEES.
RESULTATS D'EXPERIENCES DANS LE CHAMP DE L'ECONOMIE ET DE LA
STATISTIQUE**

Javier Herrera
IRD, UMR DIAL, 75010 Paris
PSL, Université Paris-Dauphine,
LEDa, UMR DIAL, 75016 Paris, France
herrera@dial.prd.fr

Mireille Razafindrakoto
IRD, UMR DIAL, 75010 Paris
PSL, Université Paris-Dauphine,
LEDa, UMR DIAL, 75016 Paris, France
razafindrakoto@dial.prd.fr

François Roubaud
IRD, UMR DIAL, 75010 Paris
PSL, Université Paris-Dauphine,
LEDa, UMR DIAL, 75016 Paris, France
roubaud@dial.prd.fr

Document de travail UMR DIAL

Janvier 2013

Résumé

A l'heure où les chercheurs sont de plus en plus incités à recentrer leurs activités de publication sur les revues académiques dites "d'excellence", la question de la diffusion des savoirs et de son rôle dans les pays en développement se pose avec une acuité accrue. Ce dilemme, auquel tout scientifique est confronté, affecte d'autant plus les sciences sociales que ces dernières portent directement sur des sujets et des enjeux de société où la demande sociale est immense et insatisfaite, tout spécialement au Sud. Cette contribution se propose d'explicitier les fondements de cette contradiction, de s'interroger sur le rôle potentiel des stratégies de communication des résultats de la recherche et des effets pratiques qu'elles engendrent. Elle aborde, entre autres, la question des supports, des publics visés, de la langue de communication, de ses effets et des risques pour le chercheur lorsqu'il aborde des sujets politiquement sensibles (corruption, discriminations, évaluation des politiques publiques, etc.). Elle se nourrit des expériences menées par les auteurs en Afrique sub-saharienne, en Amérique latine et en Asie depuis une vingtaine d'années.

Mots Clés : code éthique, démocratie, diffusion, médias, pays en développement, statistique.

Abstract

While researchers are increasingly encouraged to refocus their publishing activities towards so called "excellence" academic journals, the question of knowledge dissemination and its role in developing countries becomes more acute. This dilemma, whereby any scientist is confronted, affects even more social sciences since they bear directly on topics and social issues where social demand is huge and unsatisfied, especially in the South. This contribution proposes to make explicit the foundations of this contradiction and discuss the potential role of communication strategies of research results and practical consequences which they generate. It addresses, inter alia, the question of media, targeted audiences, communication language, its effects and risks for the researcher when it deals with politically sensitive issues (corruption, discrimination, evaluation of public policies, etc.). This contribution feeds on author's experiences over the past 20 years in sub-Saharan Africa, Latin America and Asia.

Key words: democracy, developing countries, dissemination, ethical code, media, statistics, surveys.

JEL Code: A110

Introduction

A l'heure où les chercheurs sont de plus en plus incités à recentrer leurs activités de publication sur les revues académiques dites "d'excellence", la question de la diffusion des savoirs et de leur rôle dans les pays en développement se pose avec une acuité accrue. Ce dilemme, auquel tout scientifique est confronté, affecte d'autant plus les sciences sociales que ces dernières portent directement sur des sujets et des enjeux de société où la demande sociale est immense et insatisfaite, tout spécialement au Sud.

Cette contribution se propose d'expliciter les fondements de cette contradiction, de s'interroger sur le rôle potentiel des stratégies de communication des résultats de la recherche et des effets pratiques qu'elles engendrent. Elle comporte trois parties. Dans la première, nous exposons ce qui, à nos yeux, constitue les principes fondateurs de l'importance stratégique de diffuser l'information scientifique, en nous focalisant sur l'impact spécifique qu'elle peut avoir au Sud. Nous montrons qu'au-delà des fausses évidences, l'évolution du monde académique est plutôt un facteur inhibiteur dans la réalisation de cet objectif. La deuxième partie est consacrée aux modalités de mise en œuvre d'une politique active de diffusion. La question des supports, du public et des impacts sont abordés et illustrés par des exemples concrets. La troisième partie se penche sur les difficultés, les risques et les dilemmes (scientifiques, politiques et éthiques) auxquels le chercheur doit faire face, notamment lorsqu'il aborde des sujets considérés comme sensibles (pauvreté, chômage, corruption, discriminations, évaluation des politiques publiques, etc.). Enfin en conclusion, nous livrons quelques pistes pour que la diffusion de l'information scientifique puisse réellement se déployer et sortir du rôle très secondaire dans laquelle elle est encore cantonnée. Cette réflexion générale se nourrit des expériences menées par les auteurs depuis une vingtaine d'années sur trois continents (Afrique subsaharienne, Amérique latine et Asie).

I.- Diffuser : pourquoi ? Les enjeux d'une science impliquée

De quelques évidences... enfouies et parti-pris épistémologique

Bien que contesté par un certain nombre de chercheurs, notamment des sociologues et des historiens des sciences (Latour, 2010), le point de vue dominant est que le travail scientifique est essentiellement une sphère autonome de l'espace social. Les chercheurs parlent aux chercheurs, s'auto-évaluent, s'adressent à leurs pairs dans des enceintes réservées (revues et colloques académiques) au sein desquelles ils débattent, et où se nouent et se dénouent les controverses scientifiques. Ils cherchent à s'extraire du sens commun en mobilisant des savoirs spécialisés (concepts et méthodes) et de plus en plus pointus, du fait d'une division du travail poussée à l'extrême. Ces facteurs exercent un effet de fermeture quant à l'accessibilité des savoirs scientifiques au commun des mortels, culture savante et culture populaire devenant de plus en plus hermétiques l'une à l'autre.

Pourtant, la science est également censée informer les décisions dans la sphère publique (et même, pour certains, fournir des solutions clés en main), et irriguer le citoyen en tant qu'acteur central des processus d'arbitrages politiques sur les grands choix de société en débat. Les sciences sociales, dans cette perspective, jouent un rôle spécifique à double titre. D'une part, elles peuvent éclairer les conditions sociales et politiques (voire idéologiques) dans lesquels les savoirs scientifiques (y compris ceux des dures) sont construits et utilisés dans l'espace public (par exemple le bienfondé de la libéralisation financière). D'autre part, et au premier chef, leur objet même portant sur la façon dont les individus et les sociétés fonctionnent, leurs résultats se trouvent intimement liés et en confrontation directe avec les comportements, les valeurs et les préjugés des citoyens ordinaires.

L'utilité sociale des sciences sociales (et des sciences tout court) et de la diffusion de ses résultats apparaît encore plus aigüe dans les pays du Sud, objet de cette communication. Le niveau

d'éducation moyen de la population y est très inférieur à celui observé dans les pays développés, un facteur considéré par certains comme la principale entrave au développement. Plus qu'ailleurs, il y a lieu de participer au renforcement de la culture scientifique dans ces pays. Celle-ci passe par les circuits classiques de l'éducation formelle et professionnelle : participation aux enseignements, partenariat de recherche avec des collègues au Sud ; autant de fonctions explicitement formulées dans les missions spécifiques de l'IRD.

Mais elle transite aussi par des mécanismes plus diffus d'éducation citoyenne. Une stratégie de diffusion scientifique tous azimuts et en direction de la plus large audience possible (jusqu'aux paysans analphabètes des zones les plus reculées, pour aller au plus exigeant) est susceptible de "faire la différence" en termes de développement. Les travaux les plus récents (en économie, sciences politiques, économie politique, etc.) insistent sur le rôle central des institutions et de leurs dysfonctionnements comme principale cause du sous-développement. Mettre à jour la manière dont ces dernières sont modelées, détournées ou accaparées par différents acteurs sociaux puissants (groupes élitaires, donateurs, etc.) et le faire savoir est un moyen de renforcer les corps intermédiaires (médias, organisation de la société civile, etc.) et *in fine* pour la population de peser sur les décisions (*empowerment*) et faire valoir leurs vues (*voice*).

Plus largement, toute forme d'information scientifique livrée à tous, sans exclusive ni asymétrie, est la meilleure façon d'activer la participation citoyenne et de mettre tous les acteurs sociaux sur un pied d'égalité dans le jeu politique qui anime toute société. Cette fonction n'est pas seulement instrumentale (croissance économique, réduction des inégalités, fonctionnement démocratique) mais également intrinsèque (connaissance, participation, etc., et partant, bien-être et *capabilités*, pour reprendre le concept forgé par Amartya Sen). La conjoncture politique amorcée au début des années 1980 à l'échelle mondiale, qualifiée de troisième vague de démocratisation (Huntington, 1991), offre la possibilité de s'inscrire dans un cercle vertueux. Les processus de démocratisation en cours facilitent les possibilités de diffuser l'information scientifique (libéralisation des médias, régression de la censure, etc.), tandis que cette dernière renforce la démocratie en permettant à chacun d'exercer son rôle civique en (plus ou moins) grande connaissance de cause.

Forte de ces considérations, notre pratique de la recherche au Sud a dès l'origine placé la diffusion de l'information scientifique au cœur de notre projet scientifique commun. Ce dernier s'inscrit dans un complexe plus large, intimement lié à une approche développée depuis sa création par DIAL (en 1990), notre laboratoire de recherche. Elle s'appuie sur la conviction que la statistique publique joue un rôle-pivot dans le développement et la démocratisation des pays du Sud qu'il convient de promouvoir (Cling et Roubaud, 2006 ; Roubaud, 2012). Elle remplit trois fonctions complémentaires : le développement d'outils méthodologiques et la recherche en statistique appliquée ; l'alimentation de la recherche économique et des réflexions sur les politiques publiques en données originales et de qualité ; le renforcement des capacités et du débat démocratique au Sud. La spécificité de cette approche développée par DIAL constitue un avantage comparatif reconnu aujourd'hui internationalement.

L'élaboration d'outils et de méthodes statistiques appliqués aux PED, en partenariat avec les statisticiens de ces pays, permet la production de données originales et institutionnalisées (côté offre). Ces dernières viennent enrichir les analyses dans l'activité de recherche visant à éclairer les politiques publiques. Au-delà de la production d'enquêtes de première main sur des thématiques d'intérêt central pour le développement et de l'alimentation de la recherche en données originales et de qualité, une attention particulière est portée à la « fonction démocratique » de la statistique publique au service du développement (côté demande). Ainsi, les résultats d'enquêtes et de recherche sont largement diffusés dans les pays étudiés. Les Instituts Nationaux de la Statistique (INS) et les organisations statistiques régionales constituent le partenaire stratégique de cette collaboration.

En conclusion, la nouvelle donne démocratique au Sud offre à la recherche en sciences sociales, et dans notre cas à l'économie et à la statistique, de nouveaux horizons encore largement inexploités. Sa mission ne doit plus se borner à fournir aux seules autorités des informations économiques, dont l'expérience passée a montré le peu de cas qu'elles en faisaient. L'autonomisation des acteurs (ménages, entreprises, organisations de la société civile) nécessaire au bon fonctionnement des sociétés, comme l'accès de la population à l'information pour promouvoir le plein exercice de la citoyenneté exigent que la recherche mette au cœur de ses priorités l'irrigation de la société civile en données et analyses sur les principaux problèmes de société. C'est cette fonction de renforcement du débat public qui doit donner tout son sens aux activités statistiques et de recherche. C'est à ce prix qu'elles pourront enfin remplir effectivement leur mission de service public pour contribuer pleinement au renforcement de la démocratie. L'expérience accumulée dans ce domaine, le projet MADIO à Madagascar à la fin des années 1980 ayant été un précurseur en la matière, montre qu'une telle politique n'est pas hors de portée (voir parties 2 et 3).

Tensions : le chercheur en porte-à-faux

Pourtant, au-delà du bienfondé a priori trivial de consacrer une partie de son temps de chercheur à faire circuler l'information scientifique, tout particulièrement au Sud, la mise en application de ce principe ne va pas de soi. Dans le champ qui est le nôtre, cet objectif se heurte plus ou moins frontalement à une double culture qui s'inscrit en porte-à-faux avec cet impératif.

La première provient de l'évolution même de la recherche académique : division du travail toujours plus poussée de l'activité scientifique, savoirs parcellisés (en miettes), opposition entre cultures savante et culture populaire, extraction du savant des enjeux de la cité. La réforme récente de la recherche en France, qui n'est que l'avatar d'un mouvement de fond à l'échelle mondiale, est venue renforcer cette tendance. En réduisant le champ de l'excellence scientifique au nombre de publications dans des revues internationales ("de rang A", pour reprendre le jargon Irdien), il est devenu extrêmement coûteux au chercheur de distraire de son temps précieux à la diffusion de ses résultats dans la sphère publique. Ce recentrage sur les supports dits "d'excellence" pose un triple problème, certains propres à la discipline économique et d'autres de portée plus large.

En premier lieu, l'accent mis sur la technicité (en l'occurrence pour ce qui concerne l'économie, les techniques économétriques les plus poussées) a pour conséquence d'opacifier l'intelligibilité des résultats aux yeux profanes. Le primat de l'instrumentation, qui doit privilégier l'originalité technique, plus que factuelle ou analytique, a également un effet inhibiteur sur les travaux portant sur les PED. Ainsi par exemple, une étude qui traiterait des rendements éducatifs sur le marché du travail dans un pays où la question n'aurait jamais été abordée n'aura aucune chance de se voir publier dans les "meilleures" revues, au motif que les méthodes employées sont trop frustrées car elles s'appuient sur des données "en coupe", alors que des résultats mobilisant des données de panel¹ ont déjà été obtenus dans les pays ... développés. Les méthodes les plus sophistiquées étant aussi les plus exigeantes en données, les travaux sur les PED, par nature pauvres dans ce domaine, se trouvent d'emblée pénalisés. Cette survalorisation techniciste qui tend à démonétiser les apports de la contextualisation, se double d'un effet pervers. Non seulement l'étude citée plus haut ne trouvera pas de débouché académique, mais le primat de la sophistication instrumentale découragera le chercheur de se lancer dans un programme sur ce sujet, dans la mesure où il ne pourra espérer combler le déficit en données pour s'aligner sur les standards des pays développés qu'après de nombreuses années. L'investissement de collecte est lourd et chronophage, et sa rentabilité académique différée et incertaine. Ce biais avait déjà été identifié dans une étude sur l'évaluation de la recherche à la Banque mondiale (Banerjee *et alii*, 2006). Elle mettait en lumière le hiatus entre "excellence" académique et utilité pour les politiques de développement.

¹ Des données "en coupe" (cross section) correspondent à des enquêtes ponctuelles ; des données de panel consistent à enquêter les mêmes individus de façon répétée.

En second lieu, la langue de publication pose problème. Publier dans des revues internationales signifie publier en anglais. Or la maîtrise de l'anglais (qui plus est souvent jargonneux) reste circonscrite à un public restreint et hautement qualifié. Cette barrière déjà infranchissable pour le citoyen ordinaire au Nord, est encore plus aigue au Sud, du fait de niveau d'éducation moyen très inférieur, tout particulièrement dans les pays qui ne partagent pas le "privilège" d'être d'anciennes colonies britanniques (comme l'Afrique francophone ou Amérique latine)². Enfin et en dernier lieu, la politique de diffusion de la plupart des revues scientifiques est soumise à un impératif de rentabilité économique. Les livraisons les plus récentes sont payantes et à des coûts prohibitifs. Elles sont de fait réservées à un public restreint de spécialistes (*scholars*), dont même nombre d'institutions de recherche au Sud sans moyen conséquent sont exclues.

Tous ces facteurs tendent à accroître l'écart entre les discours savants et les discours profanes, et partant d'allonger le temps nécessaire à la conversion des premiers dans le langage des seconds. Les chercheurs n'ayant pas d'incitations à s'engager dans ce détours de production, il n'est pas surprenant qu'ils s'y aventurent si peu ; et ce en dépit du discours officiel sur l'importance de la diffusion des savoirs dans la sphère publique, qui en général relève de l'incantation. Dans ce domaine, l'IRD est celle des institutions de recherche françaises (et peut-être au-delà), qui va le plus loin pour échapper à la tyrannie de l'évaluation unidimensionnelle et le fétichisme du classement de Shanghai et autres avatars, et ce d'un double point de vue.

D'abord, ses fonctions spécifiques (partenariat "pour" le développement) l'imposent. Ensuite, en sus de ce tropisme institutionnel, c'est probablement à l'IRD où l'écart entre les déclarations d'intention (*de jure*) et leurs transcriptions pratiques (*de facto*) est le moins marqué. On observe sur ce plan un mouvement de balancier salutaire : après avoir entonné à tue-tête le chant de "l'excellence" (bibliométrie et UMRisation à marche forcée), l'Institut semble revenir à des pratiques plus équilibrées. Le travail des instances d'évaluation internes (en l'occurrence les commissions scientifiques sectorielles - CSS) mérite d'être souligné. Par exemple, la grille d'évaluation des chercheurs établie par la CSS4 actuelle tente de pondérer les différentes dimensions de l'activité de recherche; travail qui vient compléter les réflexions de la mandature précédente (2008-2011 ; CSS4, 2012). Malgré tout, la prépondérance de la publication académique subsiste, les autres critères gardant leur statut d'auxiliaire. Parmi ceux-ci, la diffusion des savoirs n'est conçue que comme un sous-produit plus ou moins facultatif. De plus, le transfert de l'évaluation des structures de recherche (UR, UMR, UMI, etc.) à l'AERES, jusqu'ici peu sensible à ces spécificités, réduit le champ de leur prise en compte effective, malgré les tentatives pour les faire valoir³. En conséquence, maintenir notre parti-pris épistémologique est un combat de tous les jours. Il est scientifiquement coûteux et peut s'avérer dangereux (voir partie 3).

La seconde tradition est ancrée dans une conception technocratique de la recherche, peut-être plus caractéristique de l'économie telle que nous la pratiquons. Dans les institutions économiques et financières avec lesquelles nous collaborons, au Nord (Ministère de la coopération, bailleurs de fonds) comme au Sud (Ministères de l'économie et des finances et sectoriels -santé, éducation, etc.), l'idée que les résultats de la recherche s'adresse en priorité (sinon exclusivement) aux "décideurs" pour informer leurs choix reste profondément ancrée. Dans sa version la plus étroite, le pouvoir est le donneur d'ordre qui commande et finance les études à entreprendre (et dans certains cas contrôle les canaux de diffusion des résultats, voire exerce des clauses de confidentialité). Dans une version

² Nous ne traiterons pas ici de la normalisation de la pensée engendrée par l'utilisation d'une langue unique de diffusion (Hagège, 2012).

³ La récente initiative de la CSS4 pour participer aux comités de visite de l'AERES. A titre illustratif, on rapportera l'anecdote suivante : à l'occasion de l'évaluation de DIAL fin 2012, un des membres du comité de visite, éminent universitaire, contesta (mollement) le bilan positif mis en avant en termes de publications, au motif qu'il n'y trouvait aucun article dans l'*American Economic Review* ; cette revue étant censée à la fois être La revue occupant la première place du classement unidimensionnel et universel des revues académiques, et plus largement de l'ensemble des supports de publication et l'objectif ultime que tout chercheur devrait viser, fusse au détriment de tous les autres.

moins contraignante, trouver une oreille attentive en haut lieu est la principale fonction-objectif. Cet intérêt des centres de décision officiels pour les travaux que nous menons présente certes de nombreux avantages. Il constitue une source de reconnaissance et de légitimité, qu'il est possible de mettre en avant ; il constitue un levier potentiel pour que les résultats de la recherche débouche sur des applications en termes de politique économique, et partant pour mettre en œuvre le "pour le développement" constitutif de l'IRD ; enfin, c'est un moyen non négligeable pour lever des fonds à l'heure où le financement de la recherche doit de plus en plus faire appel à des sources extérieures. Néanmoins, la proximité avec le pouvoir a aussi ses servitudes. Comme toute liaison dangereuse, elle comporte une part de risque, d'autant moins maîtrisable que la relation est asymétrique, comme nous le montrerons dans la troisième partie.

II.- Diffuser : comment, avec qui et pour quel impact ? Des principes à la pratique

La palette des modes de diffusion des résultats des travaux de recherche au Sud est extrêmement variée. Dans la pratique, nous en avons expérimenté plusieurs, avec chaque fois pour objectif de repousser les limites des publics que nous pouvions atteindre. En dehors des canaux traditionnels et plus institutionnalisés (comme les fiches d'actualité scientifique de l'IRD, ou *Dialogue* - la lettre d'information de DIAL ; sites internet et blogs), nous avons cherché à innover au Sud, en explorant diverses pistes : organisation de conférences grand public, participation à des émissions de radio ou de télévisions, rédaction de *policy briefs*, mise en place d'évènements périodiques de présentation de résultats chez nos institutions partenaires, création d'une revue scientifique (à Madagascar), etc. Dans tout cet arsenal, deux points méritent d'être soulignés d'emblée. D'abord, le rôle crucial des médias comme véhicule privilégié de la diffusion de l'information scientifique. Nous avons établi avec eux des relations dans la durée, en leur envoyant systématiquement les résultats de nos recherches, charge à eux ensuite de les relayer (sous une forme ou une autre) ou non. Ensuite et à côté des résultats de recherche, la mise à disposition des micro-données d'enquête est également un instrument puissant de diffusion, avec les dilemmes que cela peut poser au chercheur (voir partie 3).

Cette stratégie de communication présente deux caractéristiques communes. D'une part, elle s'est organisée autour des enquêtes statistiques que nous avons réalisées. L'originalité des thèmes abordés (informalité, corruption, discrimination, etc.) ou la réplication de dispositifs d'enquêtes permettant de suivre en temps réel l'évolution de phénomènes d'intérêt général (pauvreté, chômage, confiance dans les institutions...) ont évidemment pesé d'un poids déterminant dans les impacts obtenus. D'autre part, elle s'est faite en association étroite avec nos institutions partenaires (en l'occurrence principalement les INS), garantissant la pérennité de nos actions. Cet ancrage local, gage de crédibilité, permet d'éviter le grief d'une recherche hors sol, piloté par et depuis le Nord. La nature même des INS, en tant que principal producteur de statistique publique, implique la mise à disposition des résultats d'enquête (en tant que bien public) à un large public pour éclairer les débats et pour aider à la définition des politiques. Au-delà des points communs, il a fallu ajuster les modalités d'interventions aux contextes locaux (conditions socio-économiques en vigueur, rôle des médias, nature du régime politique). Pour illustrer cette diversité, nous prendrons ici exemple de trois expériences significatives conduites par nous en Afrique (Madagascar) en Asie (Vietnam) et en Amérique latine (Pérou)⁴. Dans chaque cas et en nous appuyant sur quelques exemples choisis, nous présenterons les canaux mobilisés et la destination ciblée, le rôle joué par le partenaire institutionnel, et enfin les retombées et les impacts.

Comme annoncé précédemment, nos actions de diffusions ont été adaptées en fonction de la notoriété des INS dans les pays, des missions qui leur sont assignées et des relations qu'ils entretiennent avec d'autres institutions/organisations (locales et internationales). A Madagascar, la stratégie a consisté à attirer l'attention des médias pour qu'ils jouent leur véritable rôle de relais de l'information auprès de la société civile, ces derniers interpellant par la suite les politiques. L'INS

⁴ Une autre expérience conduite en Polynésie française est présentée en annexe.

local, initialement en retrait faute de stratégie particulière de communication et par manque d'expérience, a fini par s'approprier pleinement la politique de diffusion initiée dans un premier temps à notre instigation. Au Vietnam, où l'information est sous contrôle politique étroit, la diffusion est soumise à un processus de validation à la fois long et hiérarchique. Le choix a été ici plutôt de mobiliser des interlocuteurs stratégiques qui ont appuyé et/ou contribué à la diffusion des résultats, soit auprès d'acteurs influents ou de décideurs, soit pour toucher une audience plus large. Au Pérou, les médias jouent un rôle beaucoup plus conséquent et l'INS une institution mieux connue et jouissant d'une relative notoriété. Dans ce contexte, la diffusion des travaux s'est inscrite dans le cadre de la politique officielle de communication de l'INS avec les médias, ces derniers étant suffisamment puissants pour interpeller directement les politiques.

Madagascar : le cas du projet MADIO

Le projet MADIO (Madagascar-Dial-Instat-Orstom) initié en 1994 avait pour objectif d'étudier les conditions de réussite du processus de double transition, économique et politique, à Madagascar. Localisé au sein de l'INSTAT (INS malgache), institution partenaire du projet, le projet a inscrit parallèlement son action sur deux fronts principaux : le renforcement et la promotion de l'analyse économique à Madagascar, et la réhabilitation de l'appareil statistique national (Roubaud, 2000).

Parmi les nombreux facteurs qui ont contribué au succès du projet MADIO, un en particulier a joué un rôle essentiel, à savoir la stratégie de diffusion de ses travaux (Razafindrakoto et Roubaud, 2003 et 2007). La valorisation des résultats obtenus par MADIO constitue sans aucun doute le point le plus original et le plus novateur du projet. Cette politique active et délibérée avait une double ambition :

- diffuser auprès du plus grand nombre des analyses sur des thèmes sensibles afin d'enrichir le débat démocratique, dans un pays où l'accès à l'information a toujours été le privilège d'une minorité ;
- susciter l'intérêt d'acteurs-clefs et des « décideurs » (notamment l'administration et les bailleurs de fonds), afin de les inciter à continuer à financer ce type de recherches.

La production statistique a été mise au service de l'analyse économique, et ce savoir-faire a lui-même été subordonné au faire-savoir à travers la diffusion des résultats. L'effort de valorisation des résultats d'enquêtes MADIO (études économiques, présentation publique, création d'une revue, etc.) s'est révélé payant, engendrant un véritable cercle vertueux : les résultats d'enquêtes produits en temps réel et les analyses thématiques qui en sont issues suscitent l'intérêt et apportent des ressources fraîches pour de nouvelles enquêtes. Non seulement, MADIO a réussi à susciter une demande forte pour ses productions, mais l'expression de cette demande est elle-même un puissant facteur de motivation des chercheurs malgaches.

Modalités et impacts généraux

Quatre types d'instruments ont permis d'assurer la promotion des recherches entreprises par MADIO :

- l'instauration d'un rendez-vous périodique, appelé « *Instat-Point Information* », où les chercheurs présentent au public les principaux résultats à chaque fois qu'une opération a été menée à son terme, sans attendre la publication des résultats définitifs, dont les délais de mise sur le marché sont parfois très longs ;
- la publication rapide et systématique de fascicules légers (une cinquantaine de pages), intitulés « *Premiers résultats* », d'analyse des principaux résultats de chaque enquête, rédigé dans un langage accessible aux non-professionnels, et sur un support attractif, afin d'éviter la forme indigeste des produits statistiques classiques et leur succession de tableaux de chiffres bruts ;
- la diffusion des résultats d'enquêtes à un petit nombre d'interlocuteurs stratégiques, susceptible de les relayer auprès des décideurs (autorités, administrations économiques, bailleurs de fonds,

etc.) et surtout auprès du public, à travers les médias. Parallèlement, les publications étaient mises en vente dans les bibliothèques et librairies de Madagascar;

- la création d'une revue annuelle, *Economie de Madagascar*, co-éditée par l'INSTAT et la Banque Central de Madagascar, qui fournit un support de qualité aux chercheurs pour entreprendre et diffuser des articles thématiques, alignés sur les standards internationaux en la matière, valorisant les bases de données au-delà des commentaires descriptifs des « *Premiers résultats* ».

Dès 1995, MADIO acquérait la reconnaissance de la presse en matière de production et de diffusion des informations et des analyses économiques. Cette reconnaissance s'est traduite par l'attribution par un hebdomadaire de la place du « prix orange » (« prix symbolique décerné à la personne morale ou physique ayant le mieux servi la cause de la presse et des médias au cours de l'année écoulée ») en 1995 à la BCM et à l'INSTAT (pour les travaux de MADIO). Ce succès ne s'est jamais démenti par la suite, bien au contraire. Les médias ont ainsi représenté une formidable caisse de résonance pour la notoriété et la diffusion des travaux réalisés par MADIO à Madagascar. Entre 1995 et 1999, les études MADIO ont servi de support à plus de 500 articles de presse écrite, dans des journaux nationaux et internationaux (*Monde Diplomatique*, *Marchés Tropicaux*, *Les Echos*, etc.). Les résultats du projet ont souvent fait la une des journaux, tandis que les membres de MADIO participaient à plusieurs dizaines d'émissions de radio ou de télévision. En introduisant à Madagascar une culture du « chiffre » et de l'évaluation, et en prouvant son intérêt pour tous, MADIO a créé un besoin qu'il a été difficile de remettre aujourd'hui en question par la suite. De ce point de vue, l'effet indirect et diffus de démonstration de l'intérêt des statistiques et de la recherche a constitué le principal apport de MADIO à la démocratie malgache.

Sans ces relais, les travaux de recherche seraient restés sans impact significatif sur le processus de décision politique. La forte « réactivité » des médias et du public en général à cette stratégie a permis en retour d'imposer à l'Etat de rendre des comptes sur les effets de ses politiques : les études sur les perspectives de croissance et le bilans macro-économiques ont été citées et discutées à plusieurs reprises par le gouvernement malgache (voir par exemple discours de vœux à la Nation du Président, 1998 et 2000) ; des références aux travaux de MADIO sur la corruption figure en préambule de l'Exposé des motifs du projet de loi sur la lutte contre la corruption. En dehors des médias et des autorités, d'autres acteurs se sont également appropriés les résultats de recherche. Ainsi par exemple, les organisations patronales et les syndicats s'en sont emparés lors de discussions sur l'opportunité d'une augmentation du salaire minimum, ou à l'occasion de débats publics organisés sur différentes thématiques comme la question du crédit ou de la réforme de la fiscalité.

Le point de vue d'interlocuteurs stratégiques sur l'impact de MADIO

« En tant que responsable gouvernemental, je dois affirmer que les études « MADIO », moyennant les quelques validations d'usage, ont vraiment influé plusieurs décisions économiques et sociales, d'autant plus que la structure du projet - supposée indépendante des services de l'Administration - leur attribue une crédibilité ressentie par l'opinion, y compris le monde des affaires » **P. Rakotomavo, Ancien 1^{er} Ministre**

« Le projet MADIO a permis au GEM et à ses membres de ne plus aller à la pêche aux statistiques, plus ou moins tenues secrètes, souvent dépassées, ce qui nécessitait un énorme travail de vérification et de cohérence entre les différentes sources. Il nous a permis, en particulier, de disposer d'éléments d'analyses du contexte socio-économique, ce qui nous a servi pour dialoguer valablement avec les pouvoirs publics et les instances financières internationales. MADIO nous a aussi aidés dans l'identification et l'évaluation des différents facteurs devant orienter la politique salariale des entreprises et donc de dialoguer efficacement avec les syndicats des travailleurs » **G. Ramenason, Président du Groupement des Entreprises de Madagascar**

« ...Pertinent également dans le choix délibéré, d'assurer la diffusion et la communication requises, pour que ces travaux ne restent pas confinés au stade d'une contribution de chercheurs, mais soient connus et éventuellement discutés, par tous ceux à qui ces résultats pouvaient être utiles. Mieux, le grand public en a

également été informé, puisque les documents produits étaient rédigés dans un langage suffisamment clair et accessible, pour que les grands quotidiens malgaches qui en étaient destinataires, les reproduisent intégralement ou sous forme de larges extraits, dans leurs colonnes. En ce sens, MADIO a fait œuvre pédagogique: il a largement contribué à faire rentrer un minimum de réflexion économique dans l'opinion publique malgache » **G. Petitpierre, Délégué de l'Union Européenne à Madagascar**

« ...Le premier facteur qui a fortement contribué à l'impact du Projet MADIO est l'extrême vitesse de sortie des résultats des enquêtes menées dans son cadre. Les responsables du projet visaient la sortie des résultats "en temps réel", un objectif important et largement atteint... Le deuxième facteur qui a favorisé la dissémination et l'intérêt de leurs résultats était l'existence à Madagascar d'une multiplicité de médias privés -- trois grands journaux, deux hebdomadaires sérieux, des douzaines de stations de radio, trois chaînes de télévision -- une vive concurrence entre elles, et un taux élevé d'alphabétisme » **S. Haggblade, économiste, Cornell University**

« Personnellement, je pense que l'intérêt accordé à de telles productions c'est tout d'abord leur existence même. Le public est assoiffé de résultats de recherche sur son environnement. Et puis, les thèmes traités sont en prise directe avec le quotidien vécu. Ce qui n'est pas négligeable c'est que le vocabulaire demeure compréhensible. Bien entendu, la lecture des rapports et des résumés demande une certaine concentration et de la disponibilité, mais fondamentalement, on sent une volonté réelle d'être accessible. Je ne suis pas non plus insensible à l'effort de présentation matérielle : sans être luxueuses, les études MADIO ont une certaine tenue et on a plaisir de les traîner sur le bureau. » **R. Ramaholimihaso, Directeur du quotidien « Madagascar Tribune »**

Quelques exemples de contributions de MADIO au débat public à Madagascar

Les médias ont représenté une formidable caisse de résonance pour la notoriété et la diffusion des travaux réalisés par MADIO à Madagascar. Notre objectif n'est pas ici d'analyser dans le détail l'ensemble des articles et émissions tirés des travaux de MADIO, mais d'illustrer à partir d'exemples judicieusement choisis, un certain nombre de questions-clefs et de problèmes soulevés par cette stratégie de diffusion.

L'information économique et sociale dans la presse : la soif de savoir

Contrairement à l'idée selon laquelle, dans les PED, l'accès à l'information est un luxe superflu du fait du manque d'éducation et de la faiblesse des revenus des citoyens de base, dont il convient en premier lieu d'assurer l'amélioration des conditions matérielles d'existence (argument souvent invoqué par les régimes autoritaires pour mettre l'accent sur la croissance économique et reporter à plus tard la démocratisation), même dans un pays parmi les plus pauvres de la planète, il existe une *immense soif de connaissances de la population*, et partant de participation, auquel la statistique publique se doit de répondre.



Concernant le champ de la demande exprimée, si les informations économiques y tiennent une place importante (croissance, emploi, revenus, inflation, etc.), les centres d'intérêt de la population sont en

fait beaucoup plus larges, pour embrasser l'ensemble des questions de société (corruption, démocratie, identités sociales et politiques, etc. ; voir ci-dessous).

Il est vite apparu, qu'une fois passé le premier enthousiasme généré par la mise à disposition d'informations structurelles sur des thèmes spécifiques (le marché du travail, les campagnes, l'industrie, etc.), ce sont les suivis et analyses des évolutions temporelles qui ont surtout suscités l'intérêt du public. Pour répondre à cette demande, MADIO a réorienté sa politique de diffusion en mettant à disposition des médias des études plus courtes (sous forme de « 4 pages » et *policy briefs*), axées sur la dynamique de court terme et les perspectives. Cette demande des utilisateurs plaide en faveur de la mise en place de véritable dispositif de suivi, basés sur des systèmes d'enquêtes régulières et comparables dans le temps, malheureusement encore largement absente en Afrique.

La diffusion de tous ces articles contribue à faire entrer un minimum de culture économique au profit de la population mais aussi des médias. Mais, compte tenu des conditions initiales une telle entreprise ne peut être qu'une œuvre de longue haleine.

Les perspectives macro-économiques : chacun voit midi à sa porte.

A de nombreuses reprises, les chercheurs de MADIO se sont montrés frustrés par les divergences des points de vue exprimés dans les médias. Les articles des journalistes ne reflétaient pas nécessairement les conclusions auxquelles les chercheurs pensaient avoir abouti. En fait, cette pluralité de points de vue est justement une des caractéristiques du mode de fonctionnement démocratique, qu'en tant que chercheurs il convient d'accepter. Même si le statisticien ou l'économiste peut prendre parti, l'objectivation scientifique n'a pas pour vocation d'étouffer le débat public en proposant une solution technique unique. Il s'agit au contraire de l'enrichir, en fournissant aux décideurs et à l'opinion le maximum d'informations fiables et pertinentes, qui permettent d'alimenter le débat. Il revient ensuite à chacun de s'appuyer sur ces données pour défendre et étayer ses propres options, dont le choix final relève de processus et d'arbitrages politiques et non simplement techniques.



La revue « Economie de Madagascar » et la question fiscale : un débat difficile

Chaque publication d'un numéro de la revue « Economie de Madagascar » (REM) a donné lieu à une conférence-débat sur la thématique centrale retenue. Ainsi, la troisième livraison, publiée fin 1998 était intitulée « perspectives macro-économiques et politiques publiques : la question fiscale » (REM, 1998). Si la question fiscale est un problème structurel, central et récurrent, de la politique économique à Madagascar, par un hasard de la conjoncture, elle était au centre l'actualité au moment où sortait la revue. Une accumulation de facteurs concomitants (suppression du code des investissements, extension de la TVA aux entreprises franches et aux médicaments, dénonciation du contrat de sécurisation douanière accordé au bureau *Véritas*, grève de l'administration douanière, instauration d'un impôt synthétique sur le secteur informel, publication de listes de « mauvais contribuables », polémique autour de la délivrance d'exonérations fiscales illégales, etc.) convergeait pour mettre les autorités en difficulté sur le problème de la fiscalité. Ces dernières, après avoir été tentées d'annuler la conférence (MADIO a subi des pressions dans ce sens, au motif avancé par un

haut fonctionnaire que : « *vous les chercheurs, vous ne vous rendez pas compte ! Vous allez mettre le pays à feu et à sang avec vos études* »), en acceptaient finalement le principe. Le débat fut seulement reporté d'un mois, pour que la loi de finance puisse être votée en toute sérénité. Au bout du compte, la conférence qui s'est tenue en janvier 1999 a été un succès. Les articles de la revue ont servi de base à un échange de vue libre mais sans concession entre les plus hautes autorités de l'Etat et les principaux représentants du secteur privé, comme en atteste le point de vue exprimé à ce sujet par un ancien premier Ministre :

« Je ne saurais que féliciter l'équipe du projet pour la troisième livraison de la Revue de Madagascar intitulée « Perspectives macro-économiques et politiques publiques : la question fiscale ». Ce thème judicieux prend tout son sens dans la conjoncture économique actuelle et interpelle tous les acteurs du développement. En effet, nul ne peut ignorer l'importance primordiale des rentrées fiscales, ressources permanentes de tout Etat moderne et instrument privilégié dans la conduite d'une politique publique efficiente » **P. Rakotomavo, Ancien 1^{er} Ministre**



Les entreprises franches : les bienfaits de la quantification

Pour attirer les capitaux étrangers et dynamiser les exportations, Madagascar a créé en 1990 un régime d'entreprises franches défiscalisées, à l'instar de nombreux PED. Cependant, le dynamisme exceptionnel de ce secteur s'est accompagné d'un doute profond de l'opinion publique quant à l'opportunité de cette stratégie. Nourris par certaines images internationales négatives concernant les conditions de travail imposées dans ces entreprises (horaires, rémunérations, travail des enfants), un mouvement de rejet, relayé par les médias, s'est fait jour dans le pays. Ainsi, on pouvait lire dans la presse locale un certain nombre d'articles reflétant cet état d'esprit : « *zones franches, zones de souffrances* », « *l'esclavage existe-t-il toujours à Madagascar ?* », « *des salaires qui affament nos ouvrières* », « *licenciements abusifs* », « *des mineurs font des travaux de nuit* », « *leaders syndicaux arrêtés* », etc.

Pourtant, aucune information fiable ne permettait d'étayer ces dénonciations, au mieux fondées sur des cas isolés, amplifiés par la rumeur. C'est pourquoi MADIO a décidé de réaliser une étude sur les effets économiques de la zone franche et des politiques salariales qui y étaient pratiquées, à partir de données représentatives issues des enquêtes industrielles et emplois, mises en place par le projet (Razafindrakoto et Roubaud, 1997). Cette analyse montrait clairement que la zone franche avait un impact positif sur l'économie malgache et que la qualité des emplois créés y était supérieure à celle procurée par les autres secteurs (salaires, prestations, formation, etc.). La publication de cette étude dans les médias a eu pour effet direct de donner un coup d'arrêt à la campagne de dénigrement des entreprises franches, en partie motivée par le fait qu'elles étaient souvent dirigées par des étrangers. Les syndicats des entreprises franches ont évidemment mobilisé cette étude dans leurs négociations avec les autorités malgaches. Les propos du Représentant résident de la Banque mondiale à Madagascar reflètent bien le rôle joué par l'étude dans le débat public sur cette question :

« ...Je voudrais mentionner spécialement l'étude sur les zones franches. On a là le meilleur exemple de l'impact de MADIO sur le débat économique dans le pays. Cette étude a servi à démystifier beaucoup de choses. Avant, les gens disaient n'importe quoi sur cette question. Faute d'informations fiables, les

discussions ressemblaient à des querelles de chapelles, des guerres de religions. Pour les uns les entreprises franches c'était l'enfer, pour les autres le paradis. Et puis l'étude est sortie. En quantifiant le phénomène, elle a remis les choses à plat. Du jour au lendemain les polémiques se sont éteintes. C'est un point important. Plus que l'impact direct d'une étude sur la prise de décision (adopter telle ou telle mesure), que MADIO a aussi eu comme je l'ai déjà souligné, c'est l'impact indirect qui compte le plus. Avec MADIO, on a créé un réflexe qui n'existait pas, et l'idée a fait son chemin : donner l'habitude de quantifier, de clarifier de quoi on parle, de comment on peut aborder les problèmes, de préciser la méthodologie, etc. » Philippe Le Houerou, Représentant résident de la Banque Mondiale



L'incidence de la corruption : quand la vérité éclate, le gouvernement réagit

La corruption est un problème récurrent dans les PED, même s'ils ne sont pas les seuls à en être affectés. Il engendre des distorsions dans l'allocation des facteurs et génère des processus d'exclusion des services publics (santé, éducation), dont les plus pauvres sont les principales victimes. Mais surtout, la corruption viole le contrat social, discrédite l'administration, sape la confiance de la population envers leurs institutions et leurs gouvernants et par voie de conséquence fragilise le processus de démocratisation. Malgré son importance, la corruption reste un phénomène statistiquement opaque. Si les études récentes montrent que la corruption inhibe la croissance (Banque mondiale, 2001), la majorité des indicateurs mobilisés dans les bases de données internationales restent très fragiles (Razafindrakoto et Roubaud, 2010). En particulier, ils mesurent la perception de la corruption et non son incidence réelle.

A partir de 1995, MADIO s'est intéressé à la question et a cherché à élaborer une méthodologie pour appréhender l'ampleur du phénomène par voie d'enquête auprès des ménages (Razafindrakoto, Roubaud, 1996). Non seulement, les Tananariviens identifiaient la corruption comme la principale entrave au développement du pays, mais près de la moitié d'entre eux en avaient été personnellement victime. En 1998, l'amélioration de la situation économique, en particulier à travers l'augmentation du salaire des fonctionnaires, semble avoir réduit l'incidence de la corruption (30%), mais les niveaux restent toujours aussi inacceptables. La publication des résultats de cette enquête a bien sûr fait la une des journaux (« Haro sur la corruption ! », voir ci-dessous). Il n'était alors plus possible d'ignorer ce problème.



En s'appuyant sur les chiffres de MADIO, épaulés par la prise de conscience internationale de la nécessité de lutter plus activement contre la corruption, le ministère de la justice s'est mobilisé pour mettre en place un dispositif de répression. Nous reproduisons ci-dessous un extrait de l'Exposé des motifs du projet de loi sur la lutte contre la corruption (rejeté en Conseil de Gouvernement en 1999) :

« ... Il est important de rappeler que, selon les résultats de l'enquête statistique réalisée au mois de mai 1995 dans le cadre du projet « MADIO », cofinancé par le Ministère français de Coopération et de l'Union européenne : « La question de la corruption apparaît comme un thème récurrent qui hante les habitants de la capitale. Pour 96% d'entre eux, il s'agit d'un problème majeur pour Madagascar ». « Plus de 40% des personnes de 18 ans et plus de la capitale ont dû payer un fonctionnaire corrompu au cours de l'année passée ». Quelle que soit la crédibilité de cette enquête et les interprétations dont elle fait l'objet, il est indéniable que la corruption constitue à Madagascar un phénomène social... aussi convient-il de combattre la pratique de la corruption avec la dernière énergie ».

La question ethnique et les castes : faut-il lever les tabous ?

Le spectre des déchirements ethniques hante l'Afrique sub-saharienne. Au-delà de ses déchaînements paroxystiques, symbolisés par le génocide rwandais, l'histoire du continent montre que cette question est toujours à la merci de manipulations des entrepreneurs politiques (voir par exemple pour la crise ivoirienne : Roubaud, 2003). Si à Madagascar, société pluriethnique, les tensions ethniques n'ont jamais atteint l'intensité observée dans d'autres pays, elles restent en filigrane de toute une série d'événements passés et présents, conditionnant la trajectoire du pays. Le problème ethnique n'est pas seulement politique, il est aussi économique, des travaux de l'époque tendant à montrer que le « fractionnement ethnique » réduisait la croissance (Easterly et Levine, 1997). MADIO a donc décidé d'aborder cette question en introduisant un module spécifique sur les questions ethniques et de castes dans l'enquête-emploi 1997.

L'étude tirée de cette enquête montrait que d'une part les Malgaches avaient une conception plus culturelle que raciale de l'ethnie, et que l'origine ethnique ne constituait pas un problème réel sur le marché du travail et l'insertion en ville, contrairement à certaines rumeurs alarmistes (Roubaud, 1997). En revanche, la survivance des castes, fondées sur l'esclavage et abolies à la fin du 19^{ème} siècle, étaient toujours présentes et faisaient l'objet de discriminations fortes dans l'accès à l'emploi. Ces résultats, largement relayés par la presse, firent l'objet d'un intense débat public, marque de l'intérêt de la population pour cette thématique. Si l'immense majorité accepta les conclusions de l'étude, ce qui contribua à apaiser les tensions latentes, une petite minorité d'extrémistes, défenseur de thèses ouvertement « ethno-fascistes », ont réagi violemment en attaquant le projet MADIO avec virulence, dans les médias locaux mais aussi à travers un forum sur internet. La question qui reste posée est de savoir si la politique de l'autruche de la plupart des pays africains, qui s'est traduite par l'occultation de la question ethnique dans les statistiques officielles est la meilleure réponse à donner aux divisions ethniques potentielles. La réponse de MADIO a été au contraire d'aborder frontalement le sujet pour éviter que des idées reçues et fausses puissent continuer à se propager. Il

convient cependant de s'interroger sur l'attitude à tenir si les résultats avaient conduit à identifier un problème ethnique réel, au risque de le porter au devant de la scène et d'aviver les tensions.



Vietnam : s'attaquer à des sujets sensibles (économie informelle et corruption)

Le programme mené par l'équipe de l'UMR DIAL à partir de la fin 2006, et comportait trois volets : l'analyse du marché du travail et de l'économie informelle au Vietnam et son impact sur les conditions de vie des ménages ; l'évaluation des politiques publiques (entre autres l'impact de l'adhésion du Vietnam à l'OMC et celui d'un important programme de lutte contre la pauvreté chez les minorités ethniques et dans les zones montagneuses) ; l'étude de la gouvernance et du rôle des institutions dans la transition économique, avec un accent particulier sur la corruption bureaucratique (Razafindrakoto et Roubaud, 2011). Le programme a été principalement conduit en partenariat étroit avec l'Office Général des Statistiques (OGS), rattaché jusqu'en 2008 au Premier Ministre, puis au Ministère du Plan et de l'Investissement. Ce dernier était considéré (par des chercheurs nationaux et étrangers, ainsi que les bailleurs de fonds) comme une institution un peu dépassée, utilisant des méthodologies "archaïques", avec de faibles compétences et peu transparente, au service exclusif du pouvoir. Autant dire que l'incitation à diffuser l'information était faible. Le contrôle des médias et la langue constitue également des barrières importantes à la diffusion des recherches.

Dans le même temps, avec l'ouverture internationale du pays et le *Doi Moi* (le renouveau), le Vietnam se caractérise par une recherche d'expériences internationales, une forte demande de formation, un besoin de gagner en crédibilité et en légitimité, aussi bien des institutions que des chercheurs. La complexification de la société vietnamienne, son enrichissement et la montée du niveau d'éducation génère ce que l'on pourrait qualifier de soif de savoir de la part du public en général, d'autant plus aiguë qu'il en a été longtemps sevré. Parallèlement, les autorités du pays mettent en avant l'intérêt de processus participatif (*grassroot democracy*). Même s'il n'existe pas de société civile juridiquement indépendante du pouvoir politique au Vietnam, l'ensemble des associations étant tenues d'adhérer au Front de la Patrie, ces dernières disposent néanmoins dans la pratique d'une certaine autonomie d'action dont les contours évoluent en permanence et au cas par cas. En dépit du principe officiel du « centralisme démocratique » et du contrôle par le Parti, les différents acteurs (associations, ONG, pouvoirs locaux, etc.) sont consultés et ont des possibilités de faire entendre leur voix.

Dans ce contexte, et afin de maximiser l'impact des travaux réalisés, différents canaux ont été mobilisés par le projet pour la diffusion des résultats. Après les premières présentations officielles auprès d'un public restreint de collègues et de responsables de l'OGS, notre objectif a été d'identifier les interlocuteurs et institutions stratégiques susceptibles de relayer nos travaux. Pour éviter les résistances, il a été nécessaire de respecter certains circuits hiérarchiques, tout en adoptant une démarche progressive (et non d'activisme frontal). La participation à de nombreux séminaires et la

mise à profit des contacts informels avec aussi bien des chercheurs académiques, des responsables/décideurs nationaux que des bailleurs de fonds a permis d'accroître progressivement l'audience des travaux.

A titre anecdotique, nos contacts et nos thématiques nous ont amené à être invités à présenter nos travaux à un atelier organisé par un "think tank" qui a par la suite été dissout par les autorités (ce groupe était constitué de membres reconnus pour leurs compétences et leurs capacités critiques qui ont fini sans doute par être jugés trop dangereux pour la stabilité du pouvoir). Mais notre optique a toujours été de jouer la transparence (nous avons informé le responsable de notre institution partenaire sur notre participation dans cette réunion du "think tank", et des collègues vietnamiens y ont d'ailleurs participé). Cette transparence a permis de démontrer, face à la frilosité et aux réticences de certains responsables, que les résultats que l'on souhaitait présenter étaient d'abord scientifiques, finalement pas si sensibles et qu'ils apportaient un éclairage utile à tous. La stratégie a donc consisté à repousser progressivement les frontières de la censure, en profitant des ouvertures du moment.

Ainsi, les partenaires vietnamiens se sont montrés convaincus de l'intérêt de diffuser les informations pour faire reconnaître l'utilité des travaux. En témoignent les nombreux séminaires d'abord internes, puis ouverts à des personnes extérieures, ainsi que la diffusion auprès des autorités hiérarchiques (Directeur, puis Ministre et membres de commission de l'assemblée nationale). Les difficultés ont plutôt porté sur :

- la forme et le contenu des diffusions (éviter les grands "listing" de tableaux ou les rapports longs, plats et indigestes) ;
- le public visé : en général, la diffusion s'est faite au sein même des institutions, ou auprès de la hiérarchie, avec des possibilités de conférences ouvertes à d'autres institutions ; il était en revanche plutôt rare que des conférences ouvertes au grand public soient organisées ;
- la sensibilité de certains sujets (plutôt de l'ordre de l'autocensure que de la censure).

Nous présentons ci-après deux exemples d'impact de la politique de diffusion.

Faire reconnaître l'existence de l'économie informelle au Vietnam

La reconnaissance de l'économie informelle fait problème au Vietnam : d'abord parce qu'il n'existait pas de source fiable sur ce sujet avant notre arrivée ; ensuite parce que sa présence heurte la vision développementaliste des autorités vietnamiennes, qui préfèrent croire que le pays passera sans transition d'une économie agricole et paysanne à une économie industrielle et de service exclusivement organisée par des entreprises formelles (nationales et étrangères) ; enfin parce que sa mise au jour ne peut que se traduire par une remise en question des statistiques officielles (PIB, emplois, etc.).

En dépit de ces réticences, l'OGS a décidé d'engager un programme de recherche sur ce thème, et le partenariat avec l'IRD a été sollicité à sa demande. Plusieurs enquêtes ont été conduites à titre expérimental, et les résultats obtenus largement diffusés. De nombreuses présentations ont été organisées, d'abord en ateliers internes à l'OGS, puis de manière beaucoup plus large, à travers des séminaires à l'instigation de bailleurs de fonds, d'universités, de centres de recherche, de "think tanks", de maisons d'édition locales, du centre culturel français, et même de l'Assemblée nationale. Le point d'orgue de cette montée en puissance de la question de l'informalité au Vietnam, et de sa reconnaissance par un nombre croissant d'institutions a été l'organisation d'une conférence internationale, sur « *Le secteur et l'emploi informels : mesures statistiques, implications économiques et politiques publiques* » à Hanoï en mai 2010. Co-organisée par l'IRD, l'ASSV, l'OGS et le MOLISA (Ministère du travail du Vietnam), avec l'appui de l'OIT, du PNUD et de la Banque mondiale, elle a réuni une centaine d'intervenants de différents horizons (chercheurs, statisticiens, décideurs politiques et opérateurs de projets) en provenance de quatre continents (Asie, Afrique, Amérique Latine et Europe) et plus de 300 participants.

Les retombées de cette stratégie des petits pas pour sensibiliser le Vietnam à une question centrale mais occultée de l'informalité ont été multiples. Sur le front de la mesure, les enquêtes réalisées à titre pilote dans le cadre du projet ont été institutionnalisées. La Décision du Premier Ministre (Décision N°144/2008/QT-TTg concernant le Programme National d'Emploi) porte sur la mise en place d'enquêtes régulières de suivi du secteur informel au Vietnam à partir de 2011. Sur le front des politiques publiques, pour la première fois le secteur et de l'emploi informels ont été incorporés dans la Stratégie d'Emploi du Vietnam (Vietnam Employment Strategy, VES 2011-2020) élaborée par le MoLISA en collaboration avec le BIT. Elle inclut notamment des mesures visant à améliorer la protection sociale des travailleurs informels, à inciter la formalisation des unités informelles et la poursuite de travaux de recherche pour mieux comprendre les liens entre le secteur informel et le reste de l'économie. La VES reprend largement les résultats du programme comme base pour l'élaboration des politiques. Tout dernièrement (décembre 2012), nos collègues et partenaires vietnamiens ont été invités à un atelier organisé par la Commission des affaires sociales de l'Assemblée Nationale du Vietnam pour présenter les résultats de nos travaux sur l'informel, en présence de différents représentants d'agences gouvernementales, des institutions de recherche et du BIT. A l'issue de ce séminaire, l'ampleur du phénomène de l'informalité et la nécessité de mettre en place des politiques pour remédier à la précarité des conditions des travailleurs informels a été officiellement reconnues.

La diffusion de nombreux produits de recherche (résultats d'enquêtes, *policy briefs*, articles scientifiques, recommandations de politique économique, chapitres d'ouvrages, livre de synthèse), associée au poids de l'informel dans le pays (un tiers des emplois proviennent du secteur informel et l'emploi informel totalise 80% de l'emploi total), a joué un rôle essentiel dans cette prise de conscience. Il convient de souligner que dans cette panoplie de supports, ce sont les publications considérées comme des produits dérivés de la recherche, et exclusivement celles rédigées en vietnamien qui ont été la clef du succès. Les publications académiques (rédigées en anglais et dans les meilleures revues) n'ont eu aucun impact, tout simplement parce qu'elles ne sont pas lues au Vietnam.

Malgré ces avancées, le combat est encore loin d'être gagné. Une définition officielle du secteur informel n'a toujours pas été adoptée. Si l'OGS a incorporé le jeu de questions permettant d'identifier l'informalité dans son enquête-emploi, les enquêtes sur les unités de production informelles ne sont toujours pas programmées dans la stratégie statistique nationale. Enfin les politiques en direction de l'informel et leur évaluation restent encore à l'état de déclaration d'intention. Progresser dans cette direction, en s'appuyant sur la "méthode DIAL" décrite en première partie (enquêtes-recherche-diffusion) constitue un des défis auquel l'équipe DIAL Vietnam continuera de s'atteler dans les années à venir.

Diffusion d'analyses sur la corruption : lever un tabou

Suite aux discussions avec différents responsables vietnamiens, et partant de l'expérience que nous avons acquise dans différents PED, nous avons proposé dans notre programme de recherche d'aborder la thématique de la gouvernance et de la corruption. La "voie classique", à savoir la réalisation et la diffusion des résultats en partenariat avec l'OGS, notre partenaire institutionnel, n'ayant que partiellement abouti (nous revenons sur les difficultés rencontrées dans la partie 3), une approche alternative a dû être adoptée, en développant un partenariat de recherche avec des organisations non étatiques de la société civile. Nous souhaitons essentiellement souligner ici le fait que malgré différents signes de réticences du côté des autorités (qui ne nous a jamais été directement adressés) et malgré des obstacles, il a été possible de mener à bien et de diffuser des enquêtes sur un sujet jugé éminemment sensible au Vietnam (du moins jusqu'à très récemment).

Etant donnés les risques (réels ou perçus) pour des institutions publiques d'endosser la responsabilité de travailler sur la corruption, nous avons mis à profit une collaboration de longue

date développée dans d'autres pays avec *Transparency International* (TI). Un programme de recherche a pu être mené avec son antenne locale *Towards Transparency* (TT), en collaboration avec des ONG vietnamiennes (*CECODES, Live and Learn*) intervenant dans ce domaine, et donc au fait des risques éventuels à traiter ces sujets et des moyens de les surmonter ou de les contourner.

Les données collectées au Vietnam dans le cadre du *Global Corruption Barometer* conduit par TI dans plus d'une centaine de pays ont été analysées dans une perspective comparative à la fois dans le temps (2008-2010) et dans l'espace (par rapport à d'autres pays d'Asie). Ce travail a donné lieu, pour la première fois au Vietnam, à la présentation publique de résultats d'une enquête auprès de la population sur la corruption (Razafindrakoto *et alii*, 2011). Soulignons que cette présentation a permis d'en dédramatiser l'impact. Des résultats négatifs ont été mis en évidence (l'incidence de la petite corruption y est plus forte que dans les pays voisins, notamment dans les services de santé, tandis que les Vietnamiens considèrent que ce phénomène est en augmentation). Mais les analyses mettent également en avant un certain nombre de points positifs (notamment en matière de politique anti-corruption). La dénonciation de l'ampleur de la corruption dans la police a toutefois valu des menaces de la part de responsables de cette institution à l'encontre de TT, menaces restées heureusement sans suite.

Parallèlement et avec ces mêmes institutions, un autre programme de recherche a été lancé sur les jeunes et la corruption. L'objectif visait l'élaboration et le suivi d'un programme à destination des jeunes pour la promotion de l'intégrité, l'éducation et la sensibilisation à la corruption. Une enquête a été réalisée à l'échelle nationale en 2011. Après une première présentation dans le cadre d'un cercle restreint (en présence des principales institutions publiques chargées des questions de corruption au Vietnam), les résultats ont pu être rendus publics (Dang Giang *et alii*, 2011). Les rapports en anglais et en vietnamien ont été largement diffusés et mis en ligne sur les sites web de TI (Berlin) et TT (Vietnam). Les résultats ont rencontrés un écho favorable et ont été relayés dans la presse.

Grâce à l'appui de professionnels de la communication, en l'occurrence l'Institut Français de Hanoi dont le responsable a eu le courage de courir le risque de la censure, une première conférence ouverte au grand public a pu être organisée en juillet 2012 sur la petite corruption au Vietnam. Certes, la tenue de la conférence a été incertaine jusqu'à la dernière minute, les autorités compétentes ayant précisé la veille que l'autorisation n'était pas encore accordée. Toutefois, après transmission des diapositives qui allaient être présentées, aucune interdiction n'a été formulée (ce qui au Vietnam équivaut à une autorisation) pour empêcher le déroulement normal de la conférence. Ici encore, la transparence quant au contenu des résultats a permis d'éviter une dramatisation du possible impact de l'évènement. D'ailleurs, in fine, une fois les chiffres mis à la disposition du public, le niveau de la corruption a été jugé par certains participants comme peu élevés en regard de leurs propres perceptions.

Une des conséquences de la diffusion des analyses est qu'aujourd'hui, différentes enquêtes sont menées par plusieurs institutions sur la corruption (du moins la petite corruption, la seule vraiment mesurable) dans l'éducation, dans les services de santé, etc.

Des références sur la diffusion au Vietnam

(systématiquement disponibles en vietnamien et en anglais)

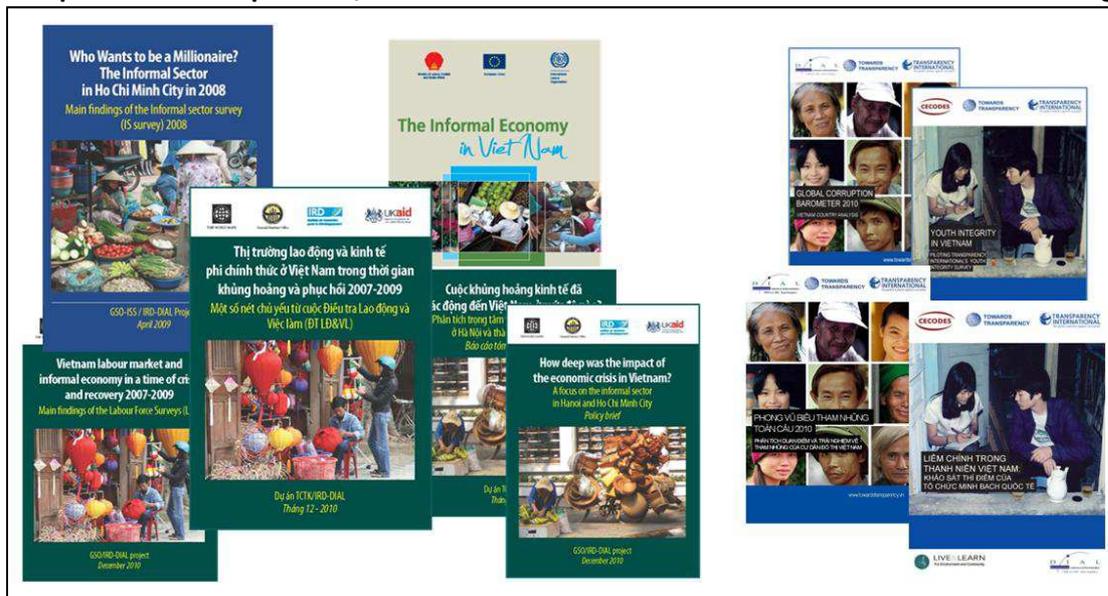
Razafindrakoto M., Roubaud F., Nguyen Huu Chi (2011), "Labor Market and informal economy in Vietnam: Recent trends and policy implications" in Nguyen Duc Thanh (ed.), *Vietnamese Economy at crossroads: Real recovery or prolonged stagnation*, Vietnam Annual Economic Report, VEPR, Hanoi : Knowledge Publishing House.

- Nguyễn Thị Thu Huyền, Nguyễn Hữu Chí, Razafindrakoto M., Roubaud F. (2010), "Vietnam labour market and the informal economy in a time of crisis and recovery", workshop on "Vietnam Labour market and the informal economy: new evidence and challenges", organized by GSO, IRD, World Bank, DFID, Hanoi, 16 December.
- Demenet A., Nguyễn Thị Thu Huyền, Nguyễn Hữu Chí, Razafindrakoto M., Roubaud F. (2010), "Dynamics of the informal sector in Hanoi and Ho Chi Minh City: Main findings of the Household business & Informal sector survey 2007 & 2009", Hanoi: GSO, IRD, World Bank, DFID, 32 p.
- Cling J.-P., Nguyen T. T. Huyen, Nguyen H. Chi, Phan T. N. Tram, Razafindrakoto M. et Roubaud F. (2010), *The Informal Sector in Vietnam: A focus on Hanoi and Ho Chi Minh City*. Hanoi: Editions The Gioi. 248p.
- Le Dang Trung, Pham Hung, Herrera J., Razafindrakoto M. et Roubaud F. (2008), *Impact evaluation of the Program P135 Phase 2: Analysis of the P135-II Baseline Survey: Final Report*, Committee for Ethnic Minority Affairs (CEMA) et le PNUD, Hanoi.
- Dang Giang, Nguyen Thi Kieu Vien, Nguyen Thuy Hang, Razafindrakoto M., Roubaud F. et Salomon M. (2011), *Youth integrity in Vietnam: Piloting transparency international's youth integrity survey*. Cecodes, DIAL, Live and Learn Transparency International, Towards Transparency, Hanoi.
- Razafindrakoto M., Roubaud F. et Salomon M. (2011), *Vietnam country analysis of the views and experiences of urban citizens*, DIAL, Transparency International, Towards Transparency, Hanoi.

Vulgarisation

- Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2011), "Vietnam, un miracle asiatique", *Courrier du Vietnam*, quotidien national, Hanoi, Vietnam, 28 janvier 2011.
- Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2010), « Le Vietnam : un "miracle asiatique"? », *Fiche d'actualités scientifique*, No 359, IRD, octobre, 2 p. (version anglaise: Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2010), "Vietnam: an "Asian miracle"?", *Scientific News*, No 359, IRD, October, 2 p.)
- Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2010), "Vietnam, an Asian Miracle?" *Vietnam News*, premier quotidien national, Hanoi, Vietnam, 29 novembre 2010.
- Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2010), « Emploi et secteur informel au Sud. La ville d'Hanoi vient d'accueillir une conférence internationale sur l'économie informelle réunissant chercheurs et décideurs », *Sciences au Sud- Le journal de l'IRD*, No 55, juin-juillet-août.
- Razafindrakoto M., Roubaud F. (2009), "Le secteur informel au Vietnam, l'inéluctable expansion ?", *Sciences au Sud – Le journal de l'IRD*, No. 49, Avril-mai, p.7.

Les publications disponibles, diffusées notamment lors des conférences ouvertes à un large public



Quelques coupures de presse



Pérou : un programme de longue haleine sur la pauvreté et la gouvernance

Un des chercheurs auteurs de ce document, mène une collaboration de longue date avec le Pérou (depuis 2001 à ce jour), en particulier avec l'INEI (Instituto Nacional de Estadística e Informática). Les collaborations ont porté en particulier sur la mesure de la pauvreté ainsi que des indicateurs de gouvernance. Un travail de longue haleine a été mené pour améliorer les méthodologies d'enquêtes statistiques et d'analyses des données sur ces thématiques. Compte tenu de la nature publique des informations collectées dans les enquêtes officielles, un effort important a toujours été accordé à la diffusion des résultats de recherche.

Comme dans les exemples précédents, les canaux mobilisés ont été multiformes. Il serait fastidieux d'en faire une liste exhaustive, tant l'écho des travaux a été large. Nous présentons ci-dessous quelques coupures de presse publiés à la suite de la présentation des analyses sur la pauvreté en 2010.

population a pu enfin être entendue (question de perception sur les principaux problèmes du pays, perspectives de solution, etc.). La diffusion de ces données statistiques peut donc constituer un apport important pour les chercheurs désirant contribuer au débat démocratique. Ces données, ayant été produites par des organismes publics, peuvent être considérées comme des « biens publics » qui doivent être rendues accessibles à tous les citoyens.

Dans le cas du Pérou, les données primaires de l'enquête ENAHO sont intégralement accessibles de façon anonyme à travers la page web de l'INEI (voir ci-dessous), sans restriction d'aucune sorte. La motivation principale pour cette diffusion est que cette enquête sert de support au calcul des indicateurs officiels de pauvreté, lesquels doivent pouvoir être répliqués par d'autres chercheurs. Outre les données brutes, sont également diffusés les algorithmes informatiques de calcul, le détail concernant les méthodes des imputations effectuées, les rapports techniques de l'enquête et le rapport officiel de pauvreté. L'ensemble assure la transparence du processus d'estimation des indicateurs produits, renforçant ainsi leur crédibilité et leur acceptation sociale.

Diffusion des données primaires d'enquêtes au Pérou

Tapez <http://www.inei.gov.pe/>

Cliquer sur « ENTRAR »



Sélectionner l'enquête et la période



Cependant, la diffusion des données primaires d'enquête n'est pas sans soulever plusieurs questions. Tout d'abord, la diffusion doit respecter la confidentialité d'informations individuelles garantie par la loi statistique. Ensuite, se pose la question de la propriété intellectuelle (des chercheurs ayant conçu le questionnaire, le plan de sondage) et juridique (liée au financement de l'enquête). A la différence des données produites par des protocoles de recherche spécifiques, le chercheur ne bénéficie d'aucune clause de priorité lui permettant de valoriser son investissement, avant que les données ne tombent dans le domaine public.

Deux exemples d'impact de la politique de diffusion

Nous proposons ci-après deux exemples d'impact de la diffusion de résultats d'enquêtes au Pérou. Le premier porte sur l'amélioration des conditions d'exercice du devoir électoral des Péruviens. Le second présente la mise en place d'une commission officielle de suivi de la pauvreté pour accroître la qualité et la transparence des informations produites.

Les défaillances de l'Etat en matière de participation démocratique

Au Pérou, un peu plus d'un individu sur dix (13%) s'est abstenu aux élections municipales de 2002. Pourtant les enjeux étaient de taille. D'une part, le retour à la démocratie – après une décennie de centralisation autoritaire et de corruption – leur donnait justement l'opportunité de renouveler des élites politiques locales largement discréditées. D'autre part, ces élections ont précédé la mise en place progressive d'une politique de décentralisation impliquant le transfert des programmes sociaux aux municipalités et autorités régionales. L'examen attentif du profil de ceux qui n'ont pas voté, tiré de l'enquête sur la gouvernance et la démocratie réalisée à l'instigation des chercheurs de DIAL, montre que ce processus d'exclusion politique résulte avant tout des défaillances de l'Etat et des conséquences de l'exclusion économique et sociale dont sont victimes les populations marginalisées : les plus pauvres, les ruraux et les moins éduqués (Herrera *et alii*, 2008). De plus, l'analyse des motifs montre que la non-participation électorale ne traduit pas principalement la défiance ou l'expression d'un découragement envers le système politique. Elle résulte plutôt de la défaillance des institutions publiques chargées du registre électoral et du registre national d'identité. Ainsi, 70% de ceux qui n'ont pas voté n'ont tout simplement pas pu remplir leur devoir électoral soit parce qu'ils ne possédaient pas la carte d'identité (« *libreta electoral* »), soit ils n'étaient pas inscrits sur les registres électoraux.

L'Etat, remis en cause lors de la diffusion des résultats de l'enquête, a été incité à remédier à cette situation peu équitable. Ainsi, suite à une mobilisation de la société civile sur cette question, notamment à travers la « *Mesa de Concertación de Lucha contra la Pobreza* » et l'action de la « *Comisión de Trabajo por los Indocumentados* » (Cotrain) – qui regroupe un important nombre d'ONG ainsi que l'organisme public chargé du registre d'identité (RENIEC) –, la suppression de l'exigence du livret militaire et la remise gratuite de documents d'identité pour les populations les plus pauvres ont été adoptées par le gouvernement.

Renforcement de la crédibilité de l'INEI : la mise en place d'une *Commission de la Pauvreté*

A la fin des années 1990, les chiffres officiels de la pauvreté produits par l'INEI avaient si peu de crédibilité que différents organismes publics préféraient utiliser les chiffres produits par une institution privée. Le programme d'amélioration des enquêtes sur les conditions de vie (MECOVI) sous l'égide de la BID et de la Banque mondiale permit d'assurer une meilleure adéquation avec les pratiques internationales aussi bien dans les dispositifs d'enquête (plan de sondage, questionnaire, organisation du terrain, etc.) que sur la construction d'indicateurs des niveaux de vie. Ce processus était cependant resté largement confiné à l'intérieur de l'institution. Or, l'INS au Pérou, comme dans beaucoup d'autres pays en développement, dépend directement du pouvoir politique (Cabinet du Premier Ministre) et de ce fait est vulnérable aux pressions politiques interférant avec la nécessaire autonomie technique de l'institution.

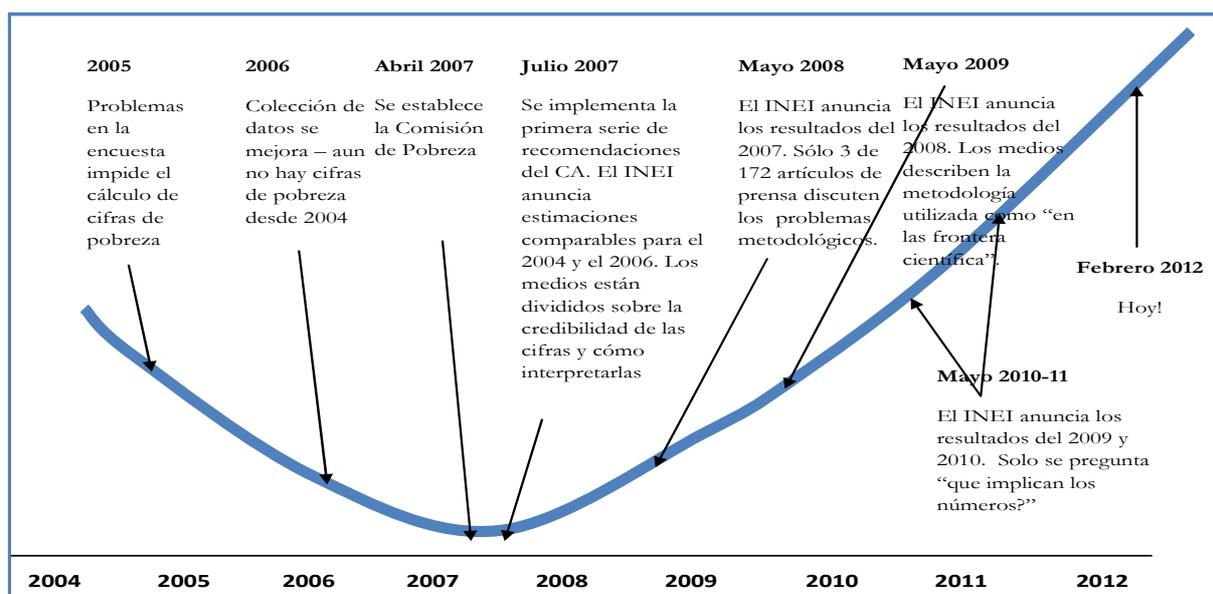
Au début des années 2000, l'INEI a connu une grave crise de légitimité suite à des manipulations politiques des chiffres de pauvreté et à leur diffusion dans les médias (voir partie 3). En réponse et pour éviter que ce type d'incident ne se reproduise, une commission interinstitutionnelle a été créée avec la participation des institutions en charge de la production de données primaires (INEI, Ministère de l'Agriculture, Ministère du Travail), des utilisateurs publics (Banque Centrale, Ministère d'Economie, etc.) et privés (académiques, société civile) et des représentants d'organismes internationaux (IRD, Banque mondiale, BID, PNUD). Les membres de cette Commission sont tous des professionnels reconnus et bénéficiant d'une bonne réputation académique. Leur rôle consiste à

donner un avis et à faire des recommandations qui sont ensuite mises en place par l'équipe technique composée essentiellement des cadres de l'INEI avec la participation de quelques experts extérieurs, membres de la Commission (dont l'un des auteurs). Depuis 2005, le travail de la Commission a un objectif de court terme (fournir une caution scientifique aux chiffres officiels de pauvreté publiés annuellement) et un objectif de moyen terme (contribuer à l'amélioration de la méthodologie des mesures de la pauvreté). Garantir la pérennité institutionnelle de la Commission a été une de ses principales préoccupations. Ses efforts ont abouti en 2010 à sa reconnaissance formelle par le biais d'un Décret Présidentiel fixant à la fois les objectifs et la composition de la Commission.

La transparence et la diffusion des informations constituent les tâches principales assignées à la Commission (à côté de la rigueur scientifique et du renforcement des capacités institutionnelles). Ainsi, les bases de données, les programmes informatiques, l'ensemble de la documentation méthodologique ainsi que les rapports officiels sur la pauvreté sont rendus publics et librement accessibles sur la page web de l'INEI. De plus, le travail de la Commission est également diffusé (déclarations formelles du Comité ; compte rendus des réunions techniques).

Grâce à cette Commission et à son action en faveur de la diffusion des informations, la pauvreté et les inégalités sont devenus des sujets centraux du débat public. C'est à l'aune des résultats officiels bénéficiant d'un large consensus que l'efficacité de l'action des gouvernements est aujourd'hui jugée. Les médias (presse écrite, radio, TV) se font largement l'écho des résultats des travaux de la Commission. La libre disponibilité des bases de données et des programmes informatiques, l'organisation d'ateliers de formation ont permis d'élargir considérablement le cercle des usagers de l'enquête ENAHO. La notoriété de l'ENAHO et sa réputation en termes de qualité sont largement reconnues. Elle s'est par exemple vue octroyer le 1^{er} prix de l'Innovation statistique instauré par la Banque mondiale et le DFID, auquel ont concouru 174 projets à l'échelle du continent latino-américain. Le champ couvert par la Commission a été élargi à d'autres thématiques (pauvreté multidimensionnelle, égalité des chances, cartes de pauvreté et instruments de ciblage des politiques de lutte contre la pauvreté). L'expérience péruvienne (qui succède à celle du Mexique) a essaimé dans la région en servant de modèle à des Commissions similaires en Colombie, Paraguay et en République Dominicaine.

Transparence et perceptions publiques : la publication des chiffres de la pauvreté au Pérou



Source : Vakis, 2012.

Note : la courbe représente l'indice de crédibilité de l'INEI.

III.- Diffuser n'est pas un long fleuve tranquille : des dilemmes et des risques

Les parties précédentes ont montré que la diffusion des savoirs au Sud était un impératif scientifique et moral. Dans le contexte de pays engagés dans des processus de démocratisation mais où le plus souvent, les informations disponibles sont limitées, difficiles d'accès, et où les journalistes faute de moyens ou de formation suffisants ne jouent pas vraiment leur rôle de relais, la diffusion des résultats des recherches en sciences sociales, leur mise à disposition d'un large public est d'autant plus nécessaire. Suivant l'objectif de faire de la recherche pour le développement, le chercheur IRD se doit d'y contribuer. Nous avons également montré qu'il était possible d'obtenir des résultats significatifs dans ce domaine. Néanmoins, cette activité est loin d'être une sinécure, dont le chercheur n'aurait qu'à tirer, à bon compte en recyclant sa prose, le prestige médiatique et les honneurs de la célébrité. Nous avons déjà souligné l'évolution de la recherche poussait au contraire à s'en détourner, l'arbitrage coûts/bénéfices penchant sans conteste en sa défaveur. Nous allons ici aborder un autre champ de contraintes tout aussi sévère : celui de la position et du statut du chercheur au sein des sociétés qu'il étudie. Quelles sont les marges de manœuvre d'un chercheur étranger (ou d'une institution française) qui travaille en partenariat avec une institution publique du pays, soumis de surcroît au devoir de réserve imposé au fonctionnaire ?

Après avoir présenté de façon générique les risques encourus et les dilemmes parfois difficile à lever auxquels le chercheur doit faire face, nous les illustrerons par quelques exemples, tirés d'expériences vécues, dans les trois pays mentionnés précédemment. Le cas péruvien sera abordé plus longuement car c'est celui qui offre la plus large palette de pressions subies par le chercheur. Ces expériences montrent que paradoxalement, les difficultés et les conséquences ont été bien plus dramatiques au Pérou, pourtant le plus "démocratique" des trois pays sous revue, alors qu'elles ont pu être contournées plus facilement dans les deux autres, en dépit d'une personnalisation extrême des institutions soumettant le chercheur à l'arbitraire et au fait du Prince (Madagascar), et d'un contexte où la liberté d'expression y est plus étroitement contrôlée (Vietnam).

Les dilemmes du chercheur

Le texte d'appel du séminaire met l'accent sur les conflits entre l'exigence d'excellence académique (publications dans les revues de rang « A ») et la diffusion des savoirs pour un public plus large. Nous avons souligné plus haut qu'en réalité l'enjeu central est comment concilier l'exigence d'excellence académique avec une recherche en partenariat pour le développement capable d'apporter une contribution au débat démocratique et aux décisions de politique publique. Plus encore, les parties précédentes ont montré que la diffusion des savoirs au Sud était un impératif scientifique et moral.

Pour les chercheurs de l'IRD, la recherche pour le développement se fait nécessairement dans le cadre d'un partenariat avec des institutions du Sud, généralement des institutions publiques. Cette recherche en partenariat et pour le développement est l'une des spécificités de l'IRD par rapport aux autres centres de recherche. C'est dans cette interaction que nous pouvons contribuer au débat démocratique et ceci en différents aspects : faire émerger certains thèmes dans l'agenda public ; apporter des données empiriques et des analyses permettant un débat informé ; renforcer les capacités de la société civile à travers des actions de formation ; conforter la crédibilité des institutions partenaires. C'est dans ce contexte également que le partenariat visant la formation des chercheurs prend tout son sens : former des citoyens capables d'intervenir dans le débat public en s'appuyant sur des données fiables, et porter la voix des sans voix.

Cette vision du rôle du chercheur IRD s'écarte de celle le plaçant comme « conseiller du prince » cherchant, dans un contact direct avec le pouvoir politique, à influencer sur les décideurs de politique économique et sociale. Ici, il n'est plus question (seulement) de l'antagonisme entre discours de vulgarisation et discours pour les pairs ; de la nécessité ou utilité de diffuser les résultats vers le grand public ou de savoir si le chercheur doit s'appuyer sur des « communicants » afin de faire

« passer » des « messages » répondant à la « demande sociale ». Dans cette vision légitime mais réductrice, il y aurait d'un côté les chercheurs et de l'autre côté la société où l'on chercherait que les résultats des premiers soient communiqués aux seconds sans que le discours scientifique ne soit dénaturé ou manipulé à d'autres fins.

Les chercheurs n'opèrent pas dans des contextes politiques neutres et sont parfois confrontés à des réactions virulentes de la part de la classe politique (ou ses fractions qui veulent maintenir le voile de l'ignorance permettant de légitimer l'oppression ou l'indifférence) pour qui toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire. Les chercheurs travaillant pour des organismes multilatéraux tout comme les chercheurs-fonctionnaires de l'IRD sont soumis à un « devoir de réserve » qui entre parfois en conflit avec l'éthique et en contradiction avec l'essence même de leur mission.

Travaillant dans le domaine de la recherche économique appliquée et constatant que nos problématiques de recherche passaient par une étape initiale nécessaire qui est la production de données statistiques, les INS ont constitué l'un de nos partenaires privilégiés. Or, dans la totalité des cas, les INS maintiennent un lien de subordination par rapport au pouvoir politique et ont du mal à préserver leur indépendance dans la mesure où ces instituts produisent les indicateurs et rapports permettant d'évaluer les politiques publiques menées par le gouvernement. De plus nos thématiques de recherche (marché du travail et économie informelle, pauvreté et inégalités, gouvernance et corruption) sont sensibles car elles constituent les principaux domaines sur lesquels l'action des gouvernants est jugée. Dans ce contexte, deux types de difficultés principales pèsent sur le chercheur.

En premier lieu, le partenariat avec une institution nationale implique d'avoir l'aval des responsables de cette dernière avant toute diffusion publique des résultats des travaux. L'obtention de cette autorisation d'une institution publique (administration ou de recherche) expose le chercheur au risque de censure si les résultats peuvent susciter une remise en question des actions des autorités nationales, cas qui se présentent en particulier lorsqu'on aborde des thématiques comme la corruption dans les administrations ou l'évaluation des politiques publiques.

En second lieu, les pays d'affectation, et en particulier dans les ex-colonies françaises, où la présence française peut continuer à susciter un certain malaise, la position du chercheur n'est pas toujours aisée même s'il se présente comme un scientifique, et donc neutre dans ses analyses. La présentation de résultats au grand public, qui n'est pas toujours au courant des missions de l'IRD, peut entraîner dans certains cas des réactions empreintes d'une certaine hostilité. Les analyses peuvent être interprétées comme une forme d'ingérence dans les affaires nationales, et/ou vues comme volontairement critiques à l'égard des acteurs locaux. Le rôle du chercheur est d'autant plus difficile qu'il arrive souvent que les collègues partenaires nationaux demandent au chercheur IRD de se mettre au premier rang pour présenter les résultats sensibles. Cette demande s'explique par la légitimité scientifique, le regard extérieur (non engagé) qu'apporte le chercheur IRD mais aussi par le fait que cela permet aux partenaires nationaux de rester en retrait et d'éviter d'éventuelles critiques, voire des sanctions.

Menaces voilées : Les affres du direct à la télévision malgache

A Madagascar, bien que globalement le projet MADIO ait pu bénéficier du contexte de liberté d'expression qui prévalait dans la deuxième moitié des années 1990, la mise en œuvre d'une politique de diffusion ne s'est pas faite sans tension. Nous avons déjà mentionné dans la deuxième partie les réticences politiques à organiser un débat public à l'occasion de la sortie d'une livraison de la REM consacrée à la question fiscale. Nous faisons état ici d'un incident où la pression politique s'est faite plus explicite.

Suite à la publication d'un certain nombre de travaux sur l'économie malgache, les chercheurs du projet MADIO ont été invités à animer une émission de la station MaTV très suivie et diffusée à une heure de grande écoute. L'émission avait pour objectif de faire un bilan macroéconomique et social de l'année 1997, et MADIO devait y présenter les résultats de ses travaux dans ce domaine. Deux heures avant le début de l'émission, alors que les interventions des chercheurs du projet étaient déjà

prêtes, l'un des auteurs, le chef du projet, a reçu un appel téléphonique du Secrétaire Général du Ministère du Plan et de l'Economie (alors tutelle de l'INSTAT), le partenaire institutionnel du projet. La teneur du message transmis par ce responsable était très explicite et mettait clairement en garde le chef du projet : "*Attention à ce que vous allez présenter ce soir ! Cela pourrait avoir des conséquences dommageables sur MADIO*". Réunis dans l'urgence, l'ensemble des jeunes chercheurs de l'équipe franco-malgache ont décidé de ne pas modifier les présentations prévues et de ne pas céder à la double menace d'arrêt du projet et d'expulsion des chercheurs étrangers (en l'occurrence de l'IRD). Une large part de l'émission a été consacrée à des sujets sensibles mettant en exergue des défaillances des autorités publiques (pauvreté, précarité de l'emploi, corruption, etc.). La seule concession a été d'adopter un langage mesuré, les chiffres parlant d'eux-mêmes. L'émission a finalement été réussie et appréciée. Le projet MADIO n'a pas été sanctionné par les autorités. Bien au contraire, il a conforté sa légitimité, accru l'audience de ses analyses ce qui a permis de développer par la suite de nombreuses collaborations avec différents acteurs de la société malgache.

Certes, la spécificité du contexte a joué favorablement dans ce cas, mais cet exemple incite à s'interroger sur l'attitude que doit adopter le chercheur IRD face à des objectifs qui peuvent s'avérer contradictoires : doit-il laisser primer le souci d'agir de conserve avec les institutions partenaires, et donc se plier aux éventuelles velléités de censure de la part des responsables de ces dernières ? Ou bien doit-il rester plus ferme sur les principes déontologiques, quitte à en subir les conséquences ? Dans le cas d'espèce, si la première option avait été retenue, le projet aurait sans doute raté une occasion intéressante de faire connaître au grand public ses travaux et ses résultats tout en renforçant sa crédibilité en marquant son indépendance, et le projet n'aurait peut-être pas pu avoir l'impact qu'il a eu par la suite. Néanmoins, il est évident que le pari était risqué, et que l'affaire aurait pu mal tourner.

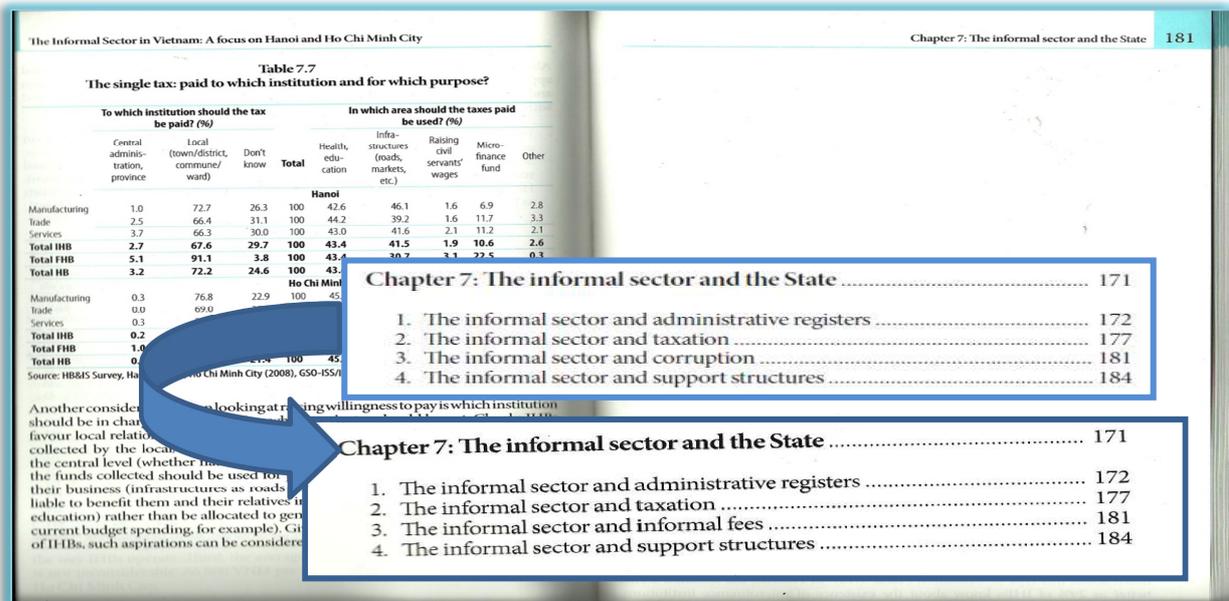
Corruption et discriminations au Vietnam : Le mystère de la page manquante

L'exposition à la censure a été un problème plus complexe à gérer pour le cas du Vietnam. En effet, dans ce pays la liberté d'expression est contrôlée, le contrôle étant d'ailleurs plus strict sur les chercheurs vietnamiens que sur les étrangers (même si théoriquement et formellement, les activités de ces derniers sont plus ou moins surveillées). A l'origine du projet de recherche DIAL-OGS, le partenaire institutionnel était d'accord sur l'intérêt d'aborder la thématique de la gouvernance et de la corruption. Mais très rapidement, il est apparu que cette thématique posait problème. D'abord, on nous a fait comprendre qu'il fallait rester vague à ce sujet dans la convention de recherche (le mot *corruption* était encore tabou en 2006) ; demande à laquelle nous nous sommes pliés. Ensuite, après quelques séances de sensibilisation à la question (en présentant les expériences internationales dans ce domaine et les perspectives possibles au Vietnam) nous avons plaidé et participé à l'élaboration d'un module spécifique sur la gouvernance et la corruption dans une enquête mise en œuvre par l'OGS. Comme l'OGS ne voulait pas endosser directement la responsabilité des analyses, c'est donc le MPI qui a été désigné chef de file, convaincu en cela par la Banque mondiale et les financements qu'elle proposait d'apporter. Après plusieurs mois de discussion sur le questionnaire, de descente sur le terrain pour des tests pilotes, fait d'avancées et de reculs principalement dus à l'autocensure, nous avons abouti à une version réduite et fortement édulcorée du module d'enquête. L'enquête a bien été conduite en 2008, mais les résultats n'ont jamais fait l'objet d'une publication détaillée, et nous n'avons toujours pas à ce jour eu accès aux données, la Banque mondiale plus puissante se réservant la primeur des quelques tableaux extraits de l'enquête (World Bank, 2010).

Mais l'expérience la plus intéressante a concerné l'édition d'un livre présentant l'ensemble des travaux d'analyse exploitant une première enquête sur le secteur informel au Vietnam (Cling *et alii*, 2010). Après plusieurs mois d'échanges, les responsables de l'OGS ont conditionné la publication de l'ouvrage au retrait d'une section sur la corruption subie par les opérateurs du secteur informel. Pour éviter d'abdiquer sur ce point, nous avons suggéré de remplacer le mot corruption par "*informal fees*". Après quelques tergiversations, cette solution a été refusée, et nous nous sommes résolus à supprimer la section concernée. Néanmoins, nous avons souhaité laisser une trace visible de cet

épisode et faire connaître l'existence de cette section en gardant dans le sommaire de la version anglaise de l'ouvrage l'intitulé de la section et une page blanche marquant la censure. Les personnes intéressées pouvaient ainsi nous contacter pour obtenir les résultats de cette section. Cette stratégie n'a pas été possible dans la version vietnamienne, à la fois parce que l'édition de l'ouvrage était de la responsabilité directe de notre partenaire et aussi parce que les écrits en vietnamien sont plus étroitement contrôlés que ceux en langues étrangères du fait de leur plus grande audience et de leur statut considéré comme plus officiel.

Corruption dans le secteur informel au Vietnam : la censure frappe une fois



Il convient de souligner que l'auto-censure de la part d'un responsable de l'OGS a été la principale source du problème. En effet, la totalité de l'ouvrage a obtenu auparavant l'approbation de la maison d'édition en charge de la publication de l'ouvrage. Or aujourd'hui au Vietnam, ce sont les maisons d'édition qui assurent la "mission déléguée" de censurer les écrits non conformes, les rétorsions politiques intervenant ex post si elles ne s'y plient pas. De plus, les résultats de cette section sur la corruption n'étaient en soi pas plus sensibles que ceux sur l'informalité exposés précédemment. Enfin, les résultats avaient déjà été publiés dans différents *policy briefs* présentés publiquement à plusieurs reprises lors de conférences organisées conjointement par l'IRD et l'OGS. Cependant, pour des raisons personnelles (frilosité, souci de conserver ses perspectives de carrière), renforcées par la conjoncture politique (nous étions à l'aube du congrès du Parti, où toute fausse manœuvre peut se traduire par une éviction des postes de responsabilités), ce cadre de l'OGS n'a pas souhaité prendre de risque (à l'inverse de ses propres collègues plus ouverts et peut-être moins ambitieux).

Il convient ainsi de s'interroger sur le rôle du chercheur IRD. Pour favoriser l'innovation scientifique, repousser les limites imposées aux collègues des pays concernés et les inciter à ne pas céder à l'auto-censure, il peut utiliser son statut particulier pour endosser à son seul compte la responsabilité de certaines études. La marge de manœuvre dont il dispose en tant qu'étranger doit ainsi pouvoir être intelligemment mise à profit pour permettre aux institutions nationales de s'ouvrir progressivement et faire accepter leur rôle pour éclairer sur des thématiques pouvant être jugées sensibles et en diffuser les résultats. Dans tous les cas, le soutien de l'institution, l'IRD, est nécessaire pour qu'une telle option soit possible (nous y reviendrons en détail à propos du cas péruvien).

A contrario et comme nous l'avons souligné à propos de la position des chercheurs français dans les ex colonies, la mobilisation de ce même statut peut, suivant les cas, s'avérer problématique, si elle est interprétée comme ingérence étrangère dans les affaires nationales. L'exemple suivant, toujours sur le Vietnam et portant sur une évaluation critique des politiques nationales en matière de

traitement des minorités ethniques, en fournit une illustration. Dans ce pays, les minorités ethniques constituent un problème pour le pouvoir central (Culas *et alii*, 2012a). Ces dernières affichent un taux de pauvreté extrêmement élevé et en recul beaucoup moins rapide que pour la population Kinh ; de ce fait elles constituent une épine dans le pied des autorités à l'heure de présenter le "miracle vietnamien". De plus, le rôle ambigu de certaines minorités dans les guerres d'indépendance et une certaine forme de résistance aux politiques d'assimilation posent la question de leur éventuelle discrimination. Dans ce contexte, l'organisation d'une université d'été en 2011 sur le thème des discriminations a fourni l'occasion d'en mesurer l'ampleur (Lagrée, 2012). Une première manifestation de la sensibilité du sujet est apparue lors du choix de l'intitulé thématique de l'université. A la demande de nos partenaires vietnamiens, le mot *Discrimination* que nous avons proposé a été abandonné au profit d'une formulation plus neutre et moins susceptible de provoquer des mesures de rétorsions : *Différenciation sociale et inégalités*. La seconde manifestation est apparue à l'occasion de la présentation de notre travail en séance plénière. Celui-ci portait sur l'analyse de l'état des lieux des politiques mises en œuvre à l'égard des minorités ethniques (Culas *et alii*, 2012b). La conférence ouverte à un large public a donné lieu à des réactions très violentes (voire épidermiques) de la part de certains participants vietnamiens. Pour une partie de l'audience (certes minoritaire), la dimension critique émanant de chercheurs étrangers a été mal perçue. La réaction s'est placée sur un plan politique, celui du nationalisme, en réactivant l'antagonisme fondamental entre patriotes et coloniaux, et en reléguant au second plan par la même occasion les principes du débat scientifique.

La controverse de Lima : les statistiques ont-elles une âme ?

Après la destitution du président Fujimori à la fin de l'année 2000, un gouvernement de transition a été mis en place. Le nouveau gouvernement a nommé un nouveau directeur de l'INEI. Ce dernier se trouvait alors au plus bas de sa crédibilité institutionnelle. On lui reprochait son manque de transparence et son instrumentalisation politique. La critique portait sur l'opacité des résultats, des méthodologies utilisées et surtout pesait sur lui la lourde suspicion de « maquillage » des chiffres produits, notamment dans le cas des chiffres de la pauvreté.

Une « petite révolution » s'est alors engagée. Les données de base devinrent accessibles à tous à travers le portail web de l'INEI. De plus, des chercheurs, regroupés par le Consortium de Recherches Economiques et Sociales (CIES), institution regroupant les principaux centres de recherche péruviens et ancêtre de la fameuse Commission de la Pauvreté présentée dans la partie 2, ont été invités à suivre et à participer au processus de révision des estimations de la pauvreté. Dans le cadre d'une convention entre l'IRD et l'INEI, l'un des auteurs a été chargé de la responsabilité de ce processus, travail effectué en s'appuyant sur ce groupe de chercheurs et de cadres de l'INEI.

Cependant, l'ouverture démocratique n'est pas un processus irréversible. A la fin de l'année 2002, un revirement s'est opéré. Le chef de l'INEI a appris en lisant les journaux que le nouveau Premier Ministre l'avait limogé de son poste. Il lui était reproché de ne pas lui avoir préalablement communiqué une note de conjoncture économique rendue publique par l'INEI. Les rapports entre l'INEI et la Présidence du Conseil des Ministres (tutelle de l'INEI) sont devenus alors très tendus.

Plusieurs événements ont conduit le chercheur à faire part de son « inconfort » au représentant de l'IRD au Pérou. L'allégeance politique de plus en plus marquée du chef de l'INEI envers les dirigeants du parti gouvernemental, en particulier le Premier Ministre, devenu chef de file du parti, devenait de plus en plus gênante pour la collaboration avec l'INEI. Trois incidents ont marqué ce changement d'attitude dans le sens d'une plus grande politisation de l'INEI, à travers des pressions pour « choisir » le bon résultat, un empressement intéressé pour annoncer « la fausse bonne nouvelle » et l'escamotage d'un rapport politiquement gênant.

Un quatrième, de par sa gravité, a nécessité une intervention du chercheur auprès des médias en réponse à la diffusion d'un rapport sur la pauvreté, préparé par ses soins en collaboration avec des cadres de l'INEI, et gravement tronqué et manipulé.

Le premier est survenu en avril 2003, alors que le chercheur est sur le point d'achever les estimations de la pauvreté pour l'année 2002. Ces dernières étaient encore préliminaires. Le conseiller principal du chef de l'INEI, spécialiste en ethnomusicologie et ancien membre comme lui du mouvement trotskiste péruvien, s'est approché du chercheur pour lui « suggérer » de choisir celle des différentes estimations qui donnait le taux de pauvreté le plus faible. Il a alors été répondu fermement qu'il ne fallait pas compter sur lui pour « fabriquer » des estimations selon des considérations politiques et qu'il avait une réputation académique à défendre. Il n'a plus insisté sur ce point.

Le deuxième incident est survenu peu de temps après lorsque le chef de l'INEI a insisté pour que lui soit fourni par avance les estimations de pauvreté. Le chercheur, au nom de l'équipe technique, lui a indiqué que le travail n'était pas achevé, et que les chiffres étaient encore susceptibles d'être modifiés. Le chef de l'INEI a demandé alors de lui remettre les estimations sur papier libre et anonyme, « juste pour sa gouverne » et afin de suivre de près les travaux, a-t-il alors assuré. Par la suite le chercheur a appris que le Premier Ministre venait, dans une présentation au Congrès péruvien, d'annoncer publiquement les estimations préliminaires comme s'il s'agissait des résultats officiels et définitifs, en soulignant la « diminution » du taux de pauvreté de 54,8% à 54,2% (différence par ailleurs non significative du point de vue statistique). Peu de jours après, à l'issue de l'achèvement des travaux d'estimations, le chiffre « définitif » du taux de pauvreté a été estimé à 54,3%. Cette différence, minime, a suffi au chef de l'INEI, par crainte de représailles de la part du Premier Ministre, pour reporter la publication des résultats officiels sur la pauvreté de 5 mois, en espérant que le chiffre annoncé initialement ait été oublié entre temps et que le Premier Ministre ait quitté son poste. Il s'agissait là d'une première violation de la convention entre l'IRD et l'INEI concernant la diffusion des travaux issus de ce partenariat.

Le troisième incident s'est produit quelques semaines après le deuxième. Le gouvernement péruvien s'était engagé, auprès de la Banque mondiale et du FMI, à élaborer un rapport de suivi des politiques de transparence et de lutte contre la corruption. Le chercheur a alors été contacté par des fonctionnaires du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et du comité inter-ministériel de suivi de la politique sociale du gouvernement (CIAS) demandant s'il pouvait les aider à préparer un rapport sur ce sujet. Le chercheur a expliqué qu'il avait précisément déjà contribué à mettre en place à l'INEI un module sur la gouvernance développé par DIAL et dont les premiers résultats venaient d'être présentés en Colombie, à l'occasion d'une réunion des représentants des INS organisée par la Communauté Andine et financée par le Ministère des Affaires Etrangères français. Ce rapport analysait le fonctionnement de l'appareil de l'Etat et la corruption du point de vue des ménages et des indicateurs « objectifs » de suivi étaient proposés. Le chercheur a précisé que ce rapport ne pouvait être transmis (selon la convention IRD-INEI, la diffusion des résultats de recherche devait se faire de façon concertée), qu'il était déjà entre les mains du chef de l'INEI, et que c'était à lui d'en décider.

Lorsque les fonctionnaires du MEF et de la PCM (Présidence du Conseil des Ministres) ont sollicité le chef de l'INEI, lui demandant de transmettre le rapport afin qu'il puisse être présenté par le vice-ministre de l'économie qui devait se rendre à Washington comme membre de la délégation péruvienne afin de débloquent une nouvelle tranche d'appui financier pour le Pérou, le chef de l'INEI a nié l'existence même de ce rapport. Le nouveau Premier Ministre a sollicité fermement par l'intermédiaire des fonctionnaires de la PCM, tutelle de l'INEI, le rapport en précisant son importance et l'urgence qu'il revêtait pour le gouvernement péruvien. En privé le chef de l'INEI a confié au chercheur que ce rapport équivalait « à se tirer une balle dans le pied », même s'il ne contenait aucune appréciation ni qualification d'ordre politique.

Une fois que le MEF eut reçu officiellement le rapport de la part du directeur de l'INEI, il a été immédiatement mis en libre accès sur leur site web. Plus tard, un extrait de ce rapport a été publié par *Transparency International* dans son Rapport sur la Corruption dans le Monde 2004 (Herrera et Roubaud, 2004). Les chercheurs péruviens félicitèrent l'INEI et saluèrent son initiative de mener des analyses empiriques sur la gouvernance et la corruption et manifestèrent le souhait d'être associés à ces travaux.

Cette collaboration se concrétisa à la fin du premier trimestre 2004, lors de la préparation du nouveau questionnaire qui devait être appliqué aux ménages à partir du second semestre 2004. Participèrent alors à ce processus de consultation, en plus de l'INEI, une vingtaine des chercheurs ainsi que des spécialistes du MEF, du bureau du Procureur et des ONG impliquées dans le suivi des politiques de transparence de l'intervention de l'Etat. Y participèrent également, la Banque mondiale, à travers sa représentation à Lima et son siège à Washington. Le Pérou est cité en exemple lors de la 3^{ème} Réunion d'experts officiels sur la Gouvernance et la participation citoyenne organisée par la CAN et le Ministère des Affaires Etrangères français.

Travaillant en collaboration étroite avec les cadres techniques de l'INEI, le rapport sur la pauvreté au Pérou en 2003 a été achevé la première semaine du mois de juillet 2004 (Herrera et Hidalgo, 2004). Suivant les procédés mis en place par l'ancien directeur de l'INEI sous le gouvernement de transition, une réunion de validation avait été prévue le 14 juillet avec la participation de chercheurs, spécialistes dans l'analyse des conditions de vie des ménages.

Le dispositif de suivi des ménages avait subi un changement important. Au lieu de se baser sur une seule enquête réalisée au cours du dernier trimestre de chaque année, à partir du mois de mai 2004, l'enquête est devenue continue (enquête tout au long de l'année). Dans le rapport rédigé conjointement avec un collègue de l'INEI, il était montré que les revenus et les dépenses des ménages (et par conséquent les indicateurs de pauvreté) variaient dans le temps, ce qui confortait à la fois le bien-fondé du dispositif de l'enquête continue, mais qui imposait aussi quelques précautions d'ordre méthodologique dans les comparaisons des évolutions du taux de pauvreté avec le dispositif antérieur.

L'équipe technique a alors jugé nécessaire d'insérer une mise en garde méthodologique soulignant que seuls les résultats des quatrièmes trimestres étaient comparables entre eux. Cette note indiquait aussi que les résultats pour la période mai 2003-avril 2004 seraient comparables plus tard, quand un nombre suffisant de mois d'enquêtes aurait été accumulé (comparaisons en glissement annuel ou au bout des 12 mois suivants). En plus de cette observation sur la prise en compte de la saisonnalité et de la variabilité des indicateurs de pauvreté (similaire à celle du taux de chômage, de l'inflation, etc.), la note comportait un avertissement qui spécifiait que les lignes de pauvreté avaient été estimées pour les quatrièmes trimestres et que l'appréciation des effets de la saisonnalité sur le calcul des lignes de pauvreté devait être analysée. Le rapport faisait donc état de deux estimations de l'incidence de la pauvreté : l'une de 54,7% valable pour le quatrième trimestre 2003 et comparable avec les estimations des années antérieures et l'autre de 52% pour la période mai 2003 - avril 2004, non comparable avec les années antérieures mais destinées dans le futur à servir de base de comparaison.

Ces aspects méthodologiques ont été discutés le 14 juillet 2004 avec les chercheurs péruviens du CIES et l'avis a été unanime : il fallait comparer les chiffres qui étaient comparables, ce qui impliquait que l'incidence de la pauvreté totale était restée constante en termes statistiques 54,8% en 2001, 54,3% en 2002 et 54,7% en 2003, tandis que la pauvreté extrême reculait de 24,4% à 23,9% et 21,9% respectivement sur les trois années. Le bilan était donc mitigé, même si le résultat positif sur la réduction de la pauvreté extrême pouvait légitimement être mis en exergue par le gouvernement. A l'issue de la réunion avec les chercheurs péruviens, le chef de l'INEI a informé les participants qu'il remettrait les résultats aux autorités mais qu'il ne fallait pas s'étonner si celles-ci en faisaient un usage « politique » choisissant à leur convenance les résultats. L'un des chercheurs péruviens a alors

indiqué au chef de l'INEI que c'était dans l'intérêt de l'institution et de son devoir d'éviter que les indicateurs soient manipulés politiquement car cela discréditerait l'INEI à l'avenir.

Une conférence de presse de l'INEI était prévue pour les jours suivants, afin de divulguer ces résultats avant le discours présidentiel devant le Congrès. Cependant, le chef de l'INEI choisit de ne pas diffuser à cette occasion les résultats sur la pauvreté, laissant la primeur au Président lors de son discours à l'occasion des fêtes nationales du 28 juillet. Dans son discours, le Président annonça que, « *selon les chiffres de l'INEI, la pauvreté avait diminué passant de 54,5% à 52%* » et il ajouta « *c'est l'INEI qui le dit...* ». Il était de notoriété publique que c'était l'IRD à travers le travail du chercheur en question, qui était l'auteur principal de ces estimations de la pauvreté au Pérou. En effet, dans le passé, au cours des années 2001-2002, à l'occasion des présentations officielles des chiffres de la pauvreté, l'ancien chef démis de l'INEI, avait à chaque fois convoqué la presse et mis en valeur la contribution de l'IRD. La responsabilité de l'IRD était engagée et la nécessité de préciser quels étaient les vrais résultats sur la pauvreté ont été considérées comme une obligation éthique de la part du chercheur de l'IRD. Sa collègue de l'INEI, co-auteur du rapport sur la pauvreté 2003, l'a contacté immédiatement après le discours présidentiel et lui a donné son accord pour envoyer aux médias le rapport avec les pages d'avertissements sur l'interprétation des indicateurs de pauvreté. Elle lui a cependant demandé, par crainte de représailles, de retirer son nom du rapport, demande qu'il a acceptée. Le rapport complet a donc été envoyé à l'ensemble des médias, sans distinction de ligne éditoriale et politique. Le rapport comportait, en première page, un encadré méthodologique attirant l'attention sur la manière correcte de comparer les chiffres de pauvreté, compte tenu des changements dans le dispositif d'enquête.

Il convient de préciser que le chercheur n'avait pas contrevenu aux accords concernant la diffusion des travaux réalisés dans le cadre de la convention INEI-IRD, dans la mesure où les résultats étaient devenus publics et que le rapport avait été diffusé aux ministères, ainsi qu'aux chercheurs péruviens et aux fonctionnaires de la Banque mondiale à Lima et à Washington.

Le lendemain de la transmission du rapport aux médias, sous la pression du chef du parti au pouvoir, l'Ambassadeur de France a exigé du chercheur qu'il ne fasse plus aucune déclaration dans les médias ce à quoi il s'est astreint (alors même qu'il était publiquement diffamé par le chef de l'INEI qui a multiplié ses interventions dans les médias). D'abord, ce dernier a soutenu qu'il n'avait pas communiqué lui-même les chiffres, annonçant la baisse de la pauvreté, au Président. Puis il a affirmé que la pauvreté augmentait, pour finalement déclarer que l'on ne pouvait rien dire sur la pauvreté en l'absence d'un recensement. Il a également cherché à caricaturer les positions du chercheur IRD en lui attribuant des affirmations qu'il n'avait jamais tenues.

Il est important de noter qu'aucune autorité péruvienne n'a jamais dans cette affaire envoyé de note de protestation. A notre connaissance, ni le Ministère des Affaires Etrangères péruvien qui a en charge les accords de coopération internationale, ni l'INEI n'ont envoyé à l'ambassade, pas plus qu'à la représentation de l'IRD, de note de protestation écrite demandant formellement des excuses. Les reproches ont exclusivement consisté en des pressions "informelles" de la part du chef du parti politique au pouvoir.

Le représentant de l'IRD a pu se procurer la preuve formelle que le chef de l'INEI avait transmis délibérément au Président de manière tronquée et biaisée les résultats du dit rapport, en éliminant d'une part tous les avertissements méthodologiques et d'autre part en supprimant sciemment les chiffres qui étaient pertinents pour la comparaison.

Lors d'un entretien entre le chef de l'INEI, le représentant IRD accompagné du chercheur, le premier a répondu à la demande d'explication du représentant de l'IRD sur la raison qui avait motivé l'occultation des résultats qui étaient comparables "qu'il avait agi ainsi pour convenances politiques". Cet aveu, il nous semble, était plus que suffisant pour justifier non seulement les craintes du chercheur ainsi que sa réaction d'envoyer le rapport aux médias afin d'éviter de compromettre la

réputation de l'IRD. Cet aveu aurait pu aussi être considéré comme une raison suffisante pour rompre l'accord avec l'INEI et envisager la suspension de la convention.

Au cours de cette même réunion, le chef de l'INEI a demandé oralement au représentant une lettre d'excuses de la part de l'IRD. Ce dernier lui a demandé de ne pas diffuser cette lettre. Cependant dès réception, le chef de l'INEI lui-même a diffusé à l'ensemble des médias péruviens la lettre d'excuses rédigée par le représentant. Cette lettre, extrêmement sévère à l'encontre du chercheur, ne mentionnait pas l'aveu de manipulation délibérée de son travail à des fins politiques. Elle a été lue à la télévision péruvienne. Bien qu'il s'agisse d'une communication interne entre l'IRD et l'INEI, celle-ci a été affichée sur la page WEB de l'INEI, sans qu'une protestation de la part de la représentation de l'IRD-Lima n'ait été émise.

La lettre en question (présentée ci-dessous) comporte trois arguments que nous considérons utile de discuter dans le cadre des réflexions sur les conflits éthiques liés à la diffusion des résultats de recherche : a) le comportement du chercheur IRD y est qualifié « d'inadmissible » pour avoir agi à titre personnel, b) il a agi sans autorisation de ses supérieurs et c) il a rendu publique une information réservée. Nous reprendrons ici en bonne partie les commentaires du chercheur espagnol Juan Martin Sánchez. Rappelons que le chercheur a été rapatrié en France à la demande de l'IRD.

IRD
Institut de recherche
pour le développement

PEROU

ADRESSE POSTALE
Casilla 18-1209
Lima 18

TÉL : (51 1) 4 22 47 19
FAX : (51 1) 2 22 21 74
E-MAIL : ird@amauta.rcp.net.pe
WEB : www.peru.ird.fr

ADRESSE
La Mariscal
San Isidro
Lima 27

Instituto Nacional de Estadística e Informática
OFICINA GENERAL DE ADMINISTRACIÓN Y FINANZAS

RECEBIDO
Fecha: 05 AGO 2004
por el Sr. Juan Carlos Ticona L.
Firma: *Pierre Soler*

Pierre Soler
Representante del IRD en el Perú

Ref. IRD-PS/ms n°283/2004

Lima, el 4 de agosto del 2004

Econ. Farid MATUK
Jefe del Instituto Nacional de Estadística e Informática

Estimado Señor Matuk,

Lamento mucho los acontecimientos que han marcado en estos últimos días la cooperación entre el Instituto que Ud. dirige y el Instituto que represento en el Perú.
El día 28 de julio en la tarde, el investigador principal de dicho convenio por parte del IRD ha difundido a diversos medios de comunicación, a título personal, sin previo aviso y sin autorización del IRD o del INEI, documentos inéditos productos de dicha cooperación. Con respecto al deber de reserva al cual todo funcionario francés está sometido y a las reglas contractuales que rigen la difusión de la información en el marco del convenio entre el INEI y el IRD, este hecho constituye una falta inexcusable. Por lo tanto, la Dirección General del IRD ha decidido que el Dr. Javier Herrera regresará a Francia en el más breve plazo.

INSTITUTO NACIONAL DE ESTADÍSTICA E INFORMÁTICA
JEFATURA
Recibido el 06 AGO 2004
A Hores: 12:15

Concernant le premier grief, le chercheur n'exerçait pas son métier à titre personnel, comme s'il était un individu quelconque, sans lien avec l'élaboration des indicateurs et rapport sur la pauvreté, alors qu'il était le principal responsable scientifique de leur élaboration et garant de leur rigueur. Ce rapport porte sa signature et engage sa crédibilité et sa responsabilité individuelle en cas d'erreurs. Sa réaction ne peut donc être qualifiée de comportement « personnel ». Elle s'inscrit dans une logique institutionnelle. Ainsi pour reprendre l'analogie de Sánchez (2004), un installateur de gaz est responsable de la qualité de son installation et si son supérieur diffuse des informations erronées sur cette installation, il devra le dénoncer immédiatement.

Selon le Code de Déontologie Statistique proposé par l'AIS et l'ASTEC (1986) : « Lorsque le statisticien assortit les résultats d'une interprétation, il en marque les limites laissant ainsi la possibilité d'autres interprétations. Il pourra aller au-devant de mauvaises interprétations et signaler expressément celles qui seraient erronées ou non fondées. Il se considèrera responsable

d'interprétations hasardeuses, résultant de l'insuffisance ou de l'obscurité de ses propres commentaires ». Le chercheur-statisticien a donc obligation de réagir en signalant les erreurs (délibérées ou non) d'interprétation des résultats. Dans le cas présent, il engage non seulement sa réputation individuelle mais aussi celle de l'institution à laquelle il appartient. C'est ce que précise ce code concernant la communication et l'utilisation des résultats : « *S'il apparaît que des résultats déjà diffusés comportent une erreur importante, le statisticien doit diffuser sans délai les rectifications nécessaires en indiquant la cause de l'erreur* » (AIS et ASTEC, ibidem). Plus encore « *Le statisticien doit réagir, dans les cas graves, à une diffusion tronquée, voire erronée, de ses résultats* ». (AIS et ASTEC, ibidem). Selon le principe relatif à l'impartialité et objectivité du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne : « *Les erreurs découvertes dans des statistiques déjà publiées sont corrigées dans les meilleurs délais, et le public en est informé* » (Commission européenne, 2005).

Concernant le deuxième grief, l'incident de juillet 2004 soulève la question de la prétendue obligation des chercheurs de soumettre les résultats de leurs travaux à l'approbation préalable par la hiérarchie. En premier lieu, il convient de préciser qu'il ne s'agit nullement d'une pratique instaurée par l'IRD mais plutôt d'un argument cherchant, comme le dit Sánchez (2004) « *à contourner la responsabilité, comme si un Institut de coopération internationale pour le développement était l'équivalente des services des renseignements ou militaires* ». Il est évidemment problématique d'appliquer le même traitement à un résultat de recherche, émanant d'un ressortissant d'un institut dont la vocation est la production des biens publics, qu'à une information commerciale issue d'une organisation privée et à protéger de la concurrence. Ici la confusion est en majuscule et le recours à la censure préalable comme technique autoritaire est le fond de l'affaire.

Toujours selon Sanchez (2004), l'autorisation du supérieur ne peut pas avoir de légitimité dans le cas qui nous occupe. C'est l'État français lui-même qui a accrédité le niveau scientifique du chercheur de sorte qu'il a toute l'autorité pour la signature et diffusion d'un rapport scientifique et de le défendre sans requérir pour cela une autorisation supplémentaire émanant d'une personne qui n'est pas qualifiée pour signer et défendre ce rapport. C'est comme si notre plombier avait dû attendre une autorisation administrative du supérieur hiérarchique pour avertir que la tuyauterie installée était pour l'eau et non pour le gaz. Cette pratique est régulièrement examinée et dénoncée dans le contexte des médias, mais qui affecte aussi de nombreux autres secteurs de la société (Sanchez, ibidem).

Personne n'a été en mesure de dire que le chercheur en question a menti ou a manipulé les données, raisons pour lesquelles il aurait mérité la sanction qu'il a reçue. Au contraire, la sanction a été imposée pour ne s'être pas autocensuré. Le représentant de l'IRD avait été pourtant averti avec plusieurs semaines d'anticipation sur le climat délétère qui régnait à l'INEI (le conseiller du chef de l'INEI ayant même suggéré de choisir parmi les options méthodologiques possibles, « celle qui donnait les indices de pauvreté le plus bas »). En lieu et place d'une « protection » de l'intégrité du travail du chercheur, il lui a été reproché de n'avoir pas soumis le résultat de son travail scientifique à l'autorisation de diffuser, en lui déniait au passage son droit de réponse lorsque ses travaux ont été sciemment manipulés par le partenaire. Le représentant de l'IRD, en cherchant à « stériliser » les effets politiques de l'affaire, contribuait à étouffer le débat citoyen sur la pauvreté. La censure préalable est une pratique d'organisations autoritaires verticales qui privilégient la culture du secret (Sanchez, ibidem).

Comme il a été reconnu par la communauté académique péruvienne (et par le représentant de l'IRD), les travaux du chercheur en question étaient irréprochables quant à leur rigueur académique. Ils n'avaient rien d'un article diffamatoire ou basé sur des fausses informations, ce qui aurait mérité sanction. On ne peut pas punir le droit à l'information sur la base d'une violation alléguée de la hiérarchie de la procédure comme si celle-ci primait sur les principes éthiques (Sanchez, ibidem).

Le troisième grief a trait à la qualité supposément « réservée » des indicateurs de pauvreté. Sanchez s'interroge : les questions autour de la pauvreté seraient-elles une affaire réservée dans un État

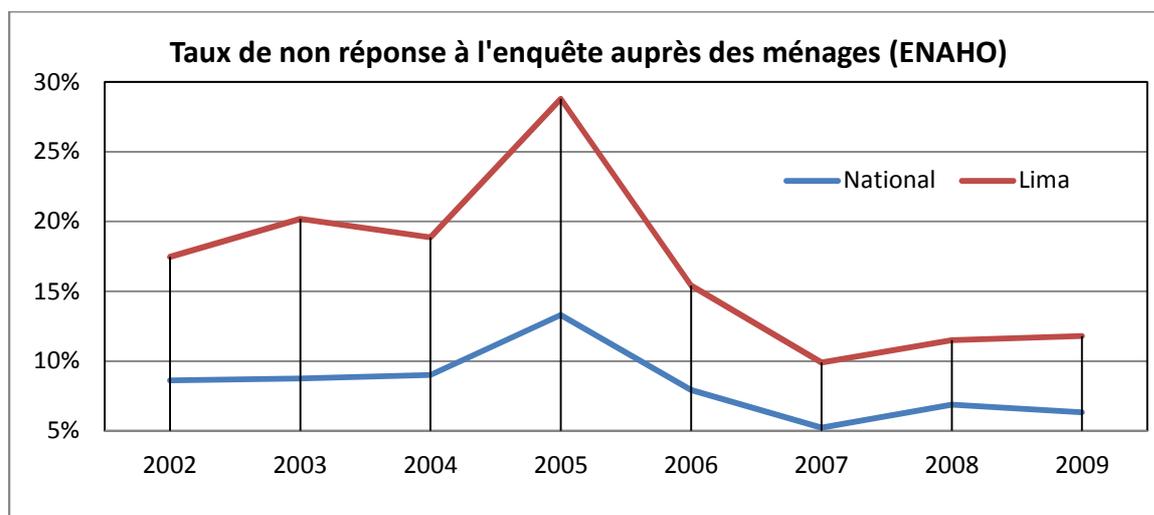
démocratique ? Il répond que ceci est invraisemblable surtout si le Président a divulgué des données controversées, contestables et manipulées. Comment dans ces conditions espérer que les citoyens puissent obtenir un minimum d'informations à propos de leur propre pays afin de se faire une opinion juste et juger les politiques publiques ? Ceux qui défendent le secret des données sur la pauvreté, ou toute autre information similaire, doivent sérieusement réfléchir sur son rôle dans une société ouverte et démocratique (Sanchez, ibidem).

Cet argument a aussi été utilisé selon une géométrie variable par le représentant de l'IRD car depuis l'affectation du chercheur IRD au Pérou au sein de l'INEI, il s'était maintes fois exprimé publiquement (presse écrite, radios, télévision, conférences académiques, etc.) pour louer la qualité de ses travaux concernant la pauvreté au Pérou (voir la liste en annexe). Ce n'est que lorsque les résultats ont déplu au gouvernement que le droit de communiquer sans avoir obtenu l'autorisation a été mis en question.

Au final, le principal résultat de cette affaire, en dehors des conséquences dramatiques pour le chercheur avec son expulsion, a été la condamnation de l'IRD et le discrédit de l'INEI, comme en attestent les réactions de la communauté académique et de la société civile.

Le représentant de l'IRD ayant pris parti pour le partenaire local ayant manipulé les indicateurs de pauvreté, aux dépens de son propre chercheur, la réaction des médias et de la communauté académique a été de prendre immédiatement la défense du chercheur sanctionné, de condamner la manipulation des chiffres et la position prise par la représentation de l'IRD. Comme en témoignent les titres des articles dans les journaux péruviens à la suite de l'incident, le discrédit sur l'institution nationale a été très dommageable non seulement pour la crédibilité des indicateurs de suivi de la politique économique mais aussi a eu une incidence sur l'acceptation d'être enquêté de la part des ménages. Les superviseurs rapportaient tout au long de l'année suivante (2005) un refus de répondre à l'enquête de la part d'un grand nombre de ménages en arguant « pourquoi répondre à l'enquête si les résultats sont manipulés par l'INEI ». Les données objectives de l'enquête (grâce encore une fois à la transparence de sa documentation) permettent de conforter ces anecdotes. Le taux de non-réponse à l'enquête est passé de 9% à 13,3% au niveau national avec un effet encore plus marqué dans la capitale où l'affaire a connu le plus grand retentissement (avec des chiffres respectifs de 13,3% et 28,8%). On notera que la mise en place de la Commission de la pauvreté présentée dans la deuxième partie s'est effectivement traduite par une restauration de la crédibilité de l'INEI, comme l'illustre la figure sur "Transparence et perceptions publiques".

Conséquences sur la crédibilité de l'INEI et sur la qualité des enquêtes



Source : élaboré à partir de l' « Informe técnico de Evolución de la Pobreza al 2009, INEI 2010, Tableau AII.4 ; calculs des auteurs.

L'ambassade de France qui avait exigé le retour immédiat du chercheur, s'est vue aussi reprocher un manque de cohérence dans sa politique de défense des libertés et des droits de l'homme. Ainsi, dans l'article "Les Chiffres et l'honneur" (*Las Cifras y la Honra*), R. Webb (2004), ancien président de la Banque Centrale, rappelait : « *il y a peu, l'Ambassade de France promouvait la démocratie et les droits de l'homme. Aujourd'hui elle accepte de couvrir l'effort officiel de cacher la vérité en arguant dans une lettre que Herrera a transgressé la 'confidentialité' (sic) des chiffres de pauvreté, comme si connaître la vérité n'était pas aussi un droit de l'homme des Péruviens* »⁵.

La même personnalité qualifiait l'affaire "d'anachronisme" rappelant que le Pérou vivait un processus de transparence (processus favorisé par la transition démocratique) et que démocratie sans transparence est un mot creux. Il rappelait aussi les progrès accomplis grâce au développement de l'action du 4^{ème} pouvoir (les medias, l'opinion publique), des organisations de la société civile créées pour suivre et informer sur la gestion publique (par exemple Ciudadanos al Día, Asociación Transparencia, Vigila Perú, Control Ciudadano, Coalición por la Democracia, etc.). Il soulignait également les progrès enregistrés du côté de l'Etat avec la création d'institutions comme Defensoría del Pueblo, Indecopi, des organismes régulateurs, Mesa de Concertación para la lucha contra la pobreza, Comisión de la Verdad y Reconciliación ainsi que les portails de transparence dans les entités publiques.

L'ensemble de la communauté académique péruvienne s'est manifestée à travers la presse écrite, la radio et la télévision déclarant que le chercheur a agi correctement en disant la vérité, en précisant quels étaient les vrais chiffres de la pauvreté. Elle a également condamné la manipulation des chiffres de la pauvreté (un communiqué a été publié dans la presse), et a demandé une réforme institutionnelle de l'INEI, afin qu'un conseil composé de personnalités académiques assure son impartialité et évite sa manipulation à des fins politiques. Elle a finalement condamné le principe et les termes contenus dans la lettre d'excuses envoyée par le représentant de l'IRD à Lima.

Le Congrès de la République, à travers sa commission d'investigation (entre les mains de l'opposition), s'est saisi de cette affaire et a cité le chef de l'INEI afin qu'il explique pourquoi il avait transmis une information biaisée au Président de la République. Cette commission, ainsi que l'a annoncé l'un de ses membres, se proposait de demander, en cas de constat de tentative de manipulation, la démission du chef de l'INEI. L'un des conseillers présidentiels, qui a élaboré le discours du 28 juillet, a demandé la démission du chef de l'INEI, celui-ci ayant essayé de convaincre l'opinion publique qu'il n'avait pas transmis les chiffres cités par le Président dans son discours du 28 juillet.

Avec le recul du temps, la conclusion de cette affaire, que nous avons qualifiée de "Controverse de Lima", est que le chercheur incriminé (et un des auteurs de cet article) a effectivement agi en défense de la vérité. Il a cherché à défendre son honneur scientifique et plus globalement à éviter la perte du prestige que son silence aurait impliqué pour l'IRD. Il n'a probablement pas anticipé les effets politiques que la rectification diffusée auprès des médias pouvait susciter sur un régime au plus bas de sa popularité. Mais fallait-il se taire ? Les manquements éthiques de la part du chef de l'institution partenaire au Pérou ne pouvaient être cautionnés. On ne peut que regretter que les plus hautes instances de l'IRD aient "lâché" le chercheur en question. Cela n'était ni compatible avec la déontologie scientifique, ni judicieux, comme l'ont montré les réactions unanimes de la communauté académique et de la presse. A plus long terme, ce calcul à courte vue a prouvé son inutilité. Au premier changement de gouvernement, les protagonistes de l'affaire ont été condamnés et le chercheur a été rétabli dans ses droits et accueilli à bras ouverts par l'INEI (qui depuis a adopté une charte de bonnes pratiques) et mène depuis lors une vie heureuse avec beaucoup d'enfants.

⁵ "hace poco la embajada francesa fue promotora de la democracia y de los derechos humanos. Hoy acepta avalar el esfuerzo oficial para esconder la verdad alegando en una carta que Herrera trasgredió la "confidencialidad" (sic) de las cifras de pobreza, como si conocer la verdad no fuera también un derecho humano de los peruanos".

Articles dans la presse péruvienne concernant « l'affaire » :

« Pobreza y credibilidad institucional », Javier Escobal in Peru 21, 5/8/2004
"El INEI ha quedado desacreditado", Correo 1/8/2004
"Jefe del INEI maneja cifras estrafalarias", Correo 31/7/2004
"Torturando pobreza, Pedro Franke, Expreso 1/8/2004
"Las estadísticas toman partido", Expreso 2/8/2004
"Jugando con la pobreza?, Instituto Peruano de Economia
"Pobreza, pero de cifras", Correo 3/8/2004
"Plantean que el INEI sea manejado por un directorio de expertos", Correo 4/8/2004
"Experto sostiene que lo conveniente comparar un periodo con otro similar", La Republica 4/8/2004
"Es falso que existan 420 mil pobres menos", Correo 2/8/2004
"Lo que no dijo el presidente en su discurso", Perú 21 du 1/8/2004
"Cifra citada por Toledo no corresponde al INEI", La Republica 31/7/2004
"Si, aumentaron los pobres en el país, dice el jefe del INEI", Perú 21 31/7/2004
"Farid Matuk en su laberinto", Expreso 3/8/2004
"Cifras ocultas sobre la pobreza en el Perú", Expreso 6/8/2004
"Creo que ya sé quién le encargo al INEI que viese los índices de mi discurso", El Comercio 1/8/2004
"APRA culpa a Ferrero por manipulación de datos sobre pobreza", Correo 31/7/2004
"Matuk culpa a asesores por cifras de pobreza", La Republica 3/8/2004
"El INEI da un paso al costado por debate sobre cifras de pobreza", La Republica 2/8/2004
"Rey denuncia que gobierno expulso a consultor que desmintió a Toledo", Correo 6/8/2004
"Por decir la verdad? Castigan a investigador Javier Herrera", El Comercio 7/8/2004
"Represalia?, Expreso 5/8/2004
"Lo botaron?", Correo 7/8/2004
"Matuk mintió sobre la pobreza", Gato Encerrado 18/8/2004
"La clave para entender a Toledo, Solari, Matuk, entre otros", Gato Encerrado 18/8/2004
"Otra de las mentiras de Matuk citada por Toledo", Gato Encerrado 10/8/2004
"Solari tras la salida de Javier Herrera del país?", Gato Encerrado 6/8/2004
"Las cifras y la honra" R. Webb, El Comercio 9/0/2004

Conclusion

Dans cette contribution, nous avons montré que la diffusion des savoirs scientifiques dans l'espace public n'était pas seulement un sous-produit fatal de la recherche, répondant éventuellement à une demande institutionnelle, mais qu'elle remplit une fonction primordiale du développement : alimenter le débat public en discours scientifiques. Cette fonction est encore plus aigüe au Sud : parce que la recherche y est moins avancée ; parce que le débat démocratique y est moins installé. On peut même soutenir qu'elle est d'autant plus nécessaire que le pays est moins développé. Pourtant "l'académisation" croissante du travail du chercheur, et la fermeture des supports de publication qu'elle engendre, vient contrecarrer cet objectif. Lever cette contradiction suppose d'accroître la pondération des outputs de la recherche diffusés sur des supports non académiques, seule manière d'inciter les chercheurs à s'engager dans cette voix et à accepter ce détour de production.

Les expériences concrètes qui ont été exposées prouvent que des résultats très significatifs peuvent être obtenus, aussi bien en termes d'audiences qu'en termes d'impact sur les politiques de développement ; notamment grâce aux processus de démocratisation qui travaillent les sociétés du Sud sur longue période. Un cercle vertueux peut ainsi s'enclencher : l'ouverture démocratique offre des espaces nouveaux pour diffuser les sciences (et les sciences sociales en particulier) qui en retour participe au renforcement démocratique. Les stratégies mises en œuvre ont utilisé des supports très variés et ont été adaptées aux contextes locaux. Parmi les outils, les médias et les nouvelles technologies de l'information ont joué un rôle stratégique. Les résultats diffusés ne s'appuient pas toujours sur des travaux écrits. La mise à disposition des micro-données d'enquêtes constitue une façon originale de transmettre les savoirs.

Si des succès remarquables ont pu être obtenus, la fonction de diffusion n'est pas sans risque. Les chercheurs sont soumis à des pressions plus ou moins voilées, à la censure, voire à des procédures d'expulsion, comme en attestent les anecdotes vécues, relatées dans l'article. L'autocensure est également pratique courante, parfois par manque de courage, souvent justement pour anticiper sur des menaces plus explicites. De ce point de vue, le partenariat avec une institution locale a un effet ambigu. Celle-ci peut, dans certains cas, servir de protection au chercheur. Mais souvent aussi, elle peut le fragiliser, car elle est elle-même soumise à des pressions politiques. Ces pressions sont structurellement plus fortes dans les pays du Sud, les institutions y étant plus fragiles et leur personnalisation plus grande. Dans ce contexte incertain, l'IRD n'a pas toujours offert à ses chercheurs les garanties qu'ils sont en droit d'attendre de lui dans l'exercice de leur fonction. En privilégiant une gestion bureaucratique de court terme au nom de la stabilité politique, il a failli aux règles déontologiques et de justice tout en compromettant sa crédibilité scientifique de long terme. Les droits et les devoirs du chercheur devraient être débattus et explicités, et des mécanismes visant à en protéger l'exercice devraient être instaurés. Ceux-ci peuvent être de types institutionnels et/ou individuels. Par exemple, la responsabilité de l'institution pourrait dans certains cas être découplée de celle du chercheur, en acceptant que les résultats de recherche n'engagent pas nécessairement l'organisme comme cela se pratique déjà dans de nombreuses institutions⁶.

⁶ Par exemple en apportant la mention : *"les thèses développées dans cette publication relève uniquement de l'auteur, et ne reflète pas nécessairement la position de son institution d'appartenance"* (voir annexe 3 pour le cas troublant du FMI).

Bibliographie

- Association des Administrateurs de l'INSEE (AIS), Associations des Statisticiens Economistes anciens élèves de l'E.N.S.A.E ASTEC (1986), Code de Déontologie Statistique.
http://www.cqfinsee.org/dossiers/independance/deontologie/AIS_ASTEC-fevrier-1986.pdf
- Banerjee A., Deaton A., Lustig N., Rogoff K. (2006), *An Evaluation of World Bank Research, 1998-2005*, World Bank, Washington D.C.
- Banque mondiale (2001), *Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001 : combattre la pauvreté*, Editions Eska, Paris.
- Cling J.-P., Nguyễn Thị Thu Huyền, Nguyễn Hữu Chí, Phan T. Ngọc Trâm, Razafindrakoto M., Roubaud F. (2010), *The Informal Sector in Vietnam: A focus on Hanoi and Ho Chi Minh City*, Editions The Gioi, Hanoï.
- Cling J.-P., Roubaud F. (2006), « 15 ans d'appui à la coopération économique et statistique française avec l'Afrique », *Statéco*, No.100, pp. 45-62.
- CSS4 (2012), *Bilan et analyse du mandat 2008-2011 de la CSS4 :Commission Scientifique Sectorielle des Sciences Sociales*, IRD, miméo, février.
- Culas C., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2012), "Ownership and Participatory processes: from global motto to local challenges. The case of a key poverty reduction program in ethnics minority areas of Vietnam", International conference *Local Politics, Global Impacts: Step to a Multi-Disciplinary Analysis of Scales*, AFD/University of Chicago, June, 14-15, Paris.
- Culas C., Massuyeau B., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2012), « Un état des lieux des conditions de vie des groupes ethniques au Vietnam : approches économique et socio-anthropologique », in Lagrée S. (ed.), *Différenciation sociale et inégalités : approches méthodologiques et transversales sur les questions de genre et d'ethnicité*, Edition de l'AFD, pp.64-93.
- Dang Giang, Nguyen Thi Kieu Vien, Nguyen Thuy Hang, Razafindrakoto M., Roubaud F., Salomon M. (2011), *Youth integrity in Vietnam: Piloting transparency international's youth integrity survey*. Cecodes, DIAL, Live and Learn Transparency International, Towards Transparency, Hanoï.
- Easterly W., Levine R. (1997), "Africa's Growth Tragedy: Policies, and Ethnic Divisions", *Quarterly Journal of Economics* 111(4), pp.1203-50.
- Commission européenne (2005), *Code de bonnes pratiques de la statistique européenne*, Bruxelles.
- Hagège C. (2012), *Contre la pensée unique*, Odile Jacob, Paris.
- Herrera J., Hidalgo N. (2004), *La Pobreza en el Perú 2003*, IRD-INEI, miméo, Lima.
- Herrera J., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2008), « Poverty, Governance and Democratic Participation in Francophone Africa and the Andean Region », *OECD Journal on Development*, Special Issue: Measuring Human Rights and Democratic Governance. Experiences and Lessons from Metagora, Vol.9, No. 2, pp. 99-118.
- Herrera J., Roubaud F. (2004), "Poverty and Corruption in Peru", in *Global Corruption Report 2004*, Transparency International, pp. 343-345.
- Huntington S. (1991), *The Third Wave: Democratization in the Late Twentieth Century*, University of Oklahoma Press
- Lagrée S. (ed.) (2012), *Différenciation sociale et inégalités : approches méthodologiques et transversales sur les questions de genre et d'ethnicité*, Edition de l'AFD, Paris.
- Latour B. (2010), *Cogitamus : six lettres sur les humanités scientifiques*, La découverte, Paris.
- Razafindrakoto M., Roubaud F. (2011), *Synthetic Report of the GSO / IRD-DIAL. Project Achievements and prospects: September 2006 - June 2011*, IRD-DIAL / OGS, miméo, Hanoï.

- Razafindrakoto M., Roubaud F. (2010), "Are international databases on corruption reliable? A comparison of expert opinions surveys and household surveys in sub-saharan Africa", *World development*, August, 38(8), pp. 1057-1069.
- Razafindrakoto M., Roubaud F. (2007), « Economists fuel public debate in Madagascar: the MADIO experience », in Ayuk E.T., Marouani M.A. (eds.), *The Policy Paradox in Africa: Strengthening Links between Economic Research and Policymaking*, Chapter 2, Africa World Press, Trenton, New Jersey, pp.37-69.
- Razafindrakoto M., Roubaud F. (2003), « Statistics at the service of the democratic debate in Africa: The example of the MADIO project in Madagascar », *InterStat* No. 26, April, pp. 33-50.
- Razafindrakoto M., Roubaud F. (2000), « La revue " Economie de Madagascar " : Une expérience de publication scientifique dans un pays en développement », *Statéco* No. 95/96/97, pp. 177-191.
- Razafindrakoto M., Roubaud F. (1997), « Les entreprises franches à Madagascar : économie d'enclave ou promesse d'une nouvelle prospérité ? », *Economie de Madagascar* No. 2, pp.217-248.
- Razafindrakoto M., Roubaud F. (1996), « Ce qu'attendent les Tananariviens de la réforme de l'Etat et de l'économie », *Politique africaine*, No. 61, pp.54-72.
- Razafindrakoto M., Roubaud F., Salomon M. (2011), *Vietnam country analysis of the views and experiences of urban citizens*, DIAL, Transparency International, Towards Transparency, Hanoi.
- Revue *Economie de Madagascar* (1998), *Perspectives macro-économiques et politiques publiques : la question fiscale*, *Economie de Madagascar* No. 3, Banque Centrale de Madagascar / Institut National de la Statistique, octobre, Antananarivo.
- Roubaud (2012), *Pôle Statistique, recherche et développement à DIAL : bilan 2007-2011*, Evaluation DIAL pour l'AERES, miméo, DIAL, Paris.
- Roubaud F. (2003), « La crise vue d'en bas à Abidjan : ethnicité, gouvernance et démocratie » *Afrique contemporaine* No. 206, été, pp. 57-86.
- Roubaud F. (2000), « Le projet MADIO à Madagascar : objectifs, démarche, résultats », *Statéco* No. 95/96/97, pp. 5-24.
- Roubaud F. (2000), « Le renforcement des capacités : l'expérience du projet MADIO à Madagascar », in Lecomte B., Naudet J.-D., *Survivre grâce à l'aide, réussir malgré l'aide*, *Autrepart* No. 13, pp.145-160.
- Roubaud F. (1997), « Ethnies et castes dans l'agglomération d'Antananarivo : facteur de division ou richesse culturelle ? », *Madio* No. 9735/E, Madagascar.
- Sanchez (2004): « El caso Herrera: en defensa de la verdad y de una sociedad de libertades », miméo, Lima.
- Vakis R. (2012), "Innovaciones en la Medición de la Pobreza. Experiencias Internacionales y lecciones sobre el uso de comités de pobreza", Banco mundial, Lima.
- Webb R. (2004), *Las cifras y la Honra*, El Comercio, Lima.
- World Bank (2010), *Vietnam Development Report 2010: Modern Institutions*, World Bank, Hanoi.

ANNEXE 1

Les multiples dimensions de la pauvreté en Polynésie Française

Les travaux présentés ici ont été réalisés dans un contexte spécifique : *Etats Généraux de l'Outre-Mer en Polynésie Française* (grands débats sur la réalité de la PF) ; absence de diagnostic récent sur les conditions de vie des populations dans un contexte de déclin économique et quasi-inexistence de protection sociale ; perception idéalisée de la part de la classe politique sur la qualité de vie des Polynésiens et sur les inégalités économiques (« se contentent de peu », « vivent dans un paradis sur terre ») ; « pas de problème de cohésion sociale »).

Une extension du module "multiples dimensions de la pauvreté, gouvernance et démocratie" (PGD) a été mis en place en 2009 par des chercheurs de DIAL en partenariat avec l'Institut de Statistique de la Polynésie Française dans le cadre d'une étude commandée par l'Agence Française du Développement (AFD) sur les conditions de vie des populations. La dernière enquête sur les conditions de vie des ménages remontait à 2001 et ne permettait mesurer que la pauvreté monétaire.

Afin d'apporter un bilan complet et actualisé des indicateurs de pauvreté, l'enquête sur les conditions de vie en PF (ECVPF-2009) a été réalisée en août 2009 par la TNS avec l'appui technique de l'ISPF sur un financement de l'AFD. En raison de contraintes de coûts, l'enquête est représentative uniquement de la population des Iles du Vent, Tahiti et Moorea, où résident les trois quarts de la population de PF. L'échantillon collecté comprend 1000 ménages, répartis sur l'ensemble des communes, urbaines et rurales des Iles du Vent. Outre la pauvreté monétaire, les résultats de cette étude portent aussi sur les dimensions non monétaires de la pauvreté, ainsi que sa perception par la population elle-même. L'apport de cette enquête est, dans la lignée des recommandations de la Commission Stiglitz-Fitoussi-Sen (décembre 2009), de permettre l'analyse simultanée des différentes dimensions de la pauvreté et de la qualité de la vie, en introduisant le concept de bien-être. Elle permet d'examiner les profils et les déterminants de la pauvreté dans chacune de ses dimensions en tenant compte des différentes caractéristiques de la population des Iles du Vent (niveau d'éducation, insertion sur le marché du travail, diversité culturelle et religieuse, origines de la population, etc.).

Lors de la restitution des résultats en mars 2010, les principales conclusions de l'étude ont été présentées et discutées à une variété d'interlocuteurs, allant du Président et ministres (Education, Formation, Economie, Social) à un public plus large (*Conférence Savoir pour Tous* à l'Université de la Polynésie Française, en passant par l'Assemblée de la Polynésie Française (*Commission Famille*), le Conseil Economique, Social et Culturel de la Polynésie Française (CESC), les Comptes Economiques Rapides de l'Outre-Mer (CEROM), l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Institut de Statistique de la Polynésie Française (ISPF). La presse s'est faite largement écho des résultats et un débat public sur la pauvreté et le rôle de la protection sociale s'est engagé à partir des résultats de l'étude.

L'impact de l'étude a été immédiat : elle a suscité un ample débat relayé par les médias (presse, radio, télévision) sur la détérioration des conditions de vie (dans ses différentes dimensions) à la suite de la crise économique. La prise de conscience du niveau élevé des inégalités, précédé par des signes avant-coureurs de l'affaiblissement de la cohésion sociale (montée de l'insécurité) et l'étendue de la proportion de Polynésiens vivant en dessous du seuil de pauvreté, ont enfin réconcilié le « vécu » des habitants avec les discours académiques et politiques.

Information et culture scientifique et technique

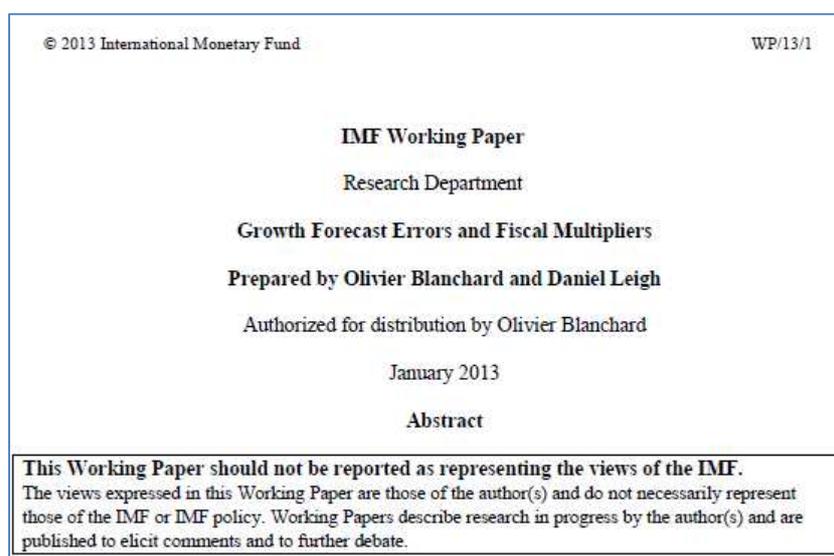
- co-organisation de colloques (intitulé, année) ;
 1. Séminaire International « Pobreza y Empleo » (co-organisé avec Pascale Phélinas), Lima, octobre 2003.
- Conférences « grand public » :
 2. Conférence “Dinámica de la pobreza en el Perú”. 25 avril 2001, Alianza Francesa/IFEA/IRD.
 3. Conférences dans Forum sur la pauvreté organisé par le Consorcio de Investigación Económica y Ciencias Sociales (CIES) (trois réunions, juin 2001).
 4. Présentation de la nouvelle méthodologie d’estimation de la pauvreté au Pérou. INEI-CIES. Centro Cultural de la Pontificia Universidad Católica, 5 juillet 2001 :
 5. Présentation des résultats de la révision méthodologique des estimations de la pauvreté au Pérou pour le compte de l’INEI « Nouvelles estimations de la pauvreté au Pérou, 1997-20003 ».
 6. Présentation de la méthodologie d’estimation de la pauvreté aux élèves de l’école militaire de Chorrillos, 14 août 2001 :
 7. Conférence sur « Les dimensions de la pauvreté et leur mesure statistique » au personnel (médecins, infirmières, assistantes sociales) de la DISA I Callao (Dirección de Salud del Callao), Ministère de la Santé, mercredi 15 août 2001.
 8. Communication : « Presupuesto, General de la Republica, descentralización, gasto social y lucha contra la pobreza” au Congrès de la République, mardi 29 août 2001.
 9. Communication: “Gobernabilidad, corrupción, participación ciudadana y pobreza en el Perú 2002” lors de la conférence “Percepción ciudadana sobre transparencia, gobernabilidad y programas sociales. Ministerio de Economía, Presidencia del Consejo de Ministros, 10 octobre 2003.
- émissions de radio, interviews, articles de presse (thème, support média, année),
 - Conférence de presse sur « Nouvelles estimations de la pauvreté au Pérou, 1997-2000 » et Interview à « Radio Nacional », 24 juillet 2001.
 - Interviews au journal La República sur la mesure de la pauvreté au Pérou (articles parus en juin et juillet 2001).
 - Interviews données à Radio Nationale sur le thème de « Corruption et participation citoyenne au Pérou », Lima, 10 octobre 2003.
 - Interviews données aux radios péruviennes sur les thèmes pauvreté et politiques de lutte contre la pauvreté (CPN radio, 1160, Radioprogramas) et articles dans les journaux (La República, El Comercio, Gestión), juin 2002.
 - Interviews à la radio Radioprogramas, radio 1160, radio nacional, entre le 15 et 17 octobre 2003.
 - Interview au Canal N de télévision 16 octobre 2003.

ANNEXE 3

L'ECONOMISTE EN CHEF DU FMI S'AUTO AUTORISE

L'expérience récente des économistes du FMI est assez illustrative. Sous l'égide du FMI, une sévère cure d'austérité impliquant une réduction drastique des dépenses publiques (liées particulièrement à la dépense sociale) a été administrée aux pays européens ayant un important déficit public (creusé en bonne partie par la crise financière). La saignée des budgets publics et sociaux, en plus de provoquer d'énormes dégâts sociaux, a creusé davantage lesdits déficits, entraînant ces pays dans une spirale récessive et le basculement des anciennes classes moyennes dans la précarité. La cure d'austérité était nuisible non seulement pour la croissance mais aussi pour l'objectif prétendument recherché.

Il devenait alors de plus en plus difficile de nier l'évidence. Pour divers analystes, l'objectif poursuivi par le FMI était en fait d'une autre nature : « *Une crise accentuée par l'austérité n'était-elle le meilleur levier pour imposer durablement en Europe un agenda idéologique de réformes néolibérales... ?* » (Askénazy et alii, 2013)⁷. C'est dans ce contexte que l'économiste en chef du FMI (le français Olivier Blanchard et son collègue Daniel Leigh) a réagi en publiant une étude⁸ mettant en cause l'hypothèse sur laquelle reposait l'édifice scientifique censé justifier la cure d'austérité prônée par leur propre institution⁹. Sans doute la position éminente de Blanchard au sein du FMI (en tant que directeur du département de la recherche) a facilité la diffusion de son document de recherche (il s'est donné lui-même l'autorisation). Pour certains la publication de l'étude par le FMI est « *une simple manœuvre pour conserver un minimum de [sa] crédibilité* ». Toutefois, ce cas montre qu'une plus grande forme d'autonomie et de responsabilisation du chercheur sont possibles, même au sein des institutions les plus politiques.



⁷ Voir l'article de Ph. Askenazy, B. Coriat, Th. Coutrot et H. Sterdyniak (2013), « La fausse autocritique des économistes satisfaits » paru dans le journal Libération (16/1/2013).

⁸ Blanchard O., Leigh D. (2013), « Growth Forecast Errors and Fiscal Multipliers », IMF, WP No.13/1, Washington D.C., janvier.

⁹ Il s'agit de la valeur des multiplicateurs keynésiens, dont la valeur ne serait pas de 0,5 mais varieraient en réalité entre 0,9 et 1,7.